

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES
SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

FORMATION A LA RECHERCHE

Le monde du livre à Lyon au XVIII^e siècle
à travers les chroniques de l'abbé Duret
(1760-1794)

[Florence Bodeau et Laure Collignon]

7^e promotion

sous la direction de M. Varry

juin 1998



L'objectif de ce travail était de contribuer à l'étude en cours sur le monde du livre à Lyon au XVIII^e siècle d'après un certain nombre de journaux intimes, en recherchant dans les chroniques de l'abbé Duret tout ce qui pouvait avoir trait à la production, à la vente et à la collection des livres, ainsi qu'aux imprimeurs-libraires et aux bibliophiles.

Après une brève analyse des thèmes qui nous ont paru intéressants à ce titre, nous présenterons ici les personnages que mentionne Duret.

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier M. Guinard, conservateur à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, et M. Feuga, président de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon, sans l'aide de qui cette recherche aurait été impossible.

I L'abbé Duret et ses chroniques

Introduction

L'abbé Duret (son nom était à l'époque plus généralement orthographié Durret) [1729-1794], né à Lyon d'un père tireur d'or originaire de Saint-Symphorien, était l'aîné de trois frères. Destiné à la prêtrise, il fit ses études à Paris, à Saint-Sulpice. Alors que ses contemporains, plus brillants, devinrent pour la plupart abbés ou évêques, lui, simple bachelier en Sorbonne, ne remplit jamais de fonction ecclésiastique, bien que s'étant dit prêt à prendre toute place susceptible de lui assurer des revenus. A Lyon, où il devait ensuite passer toute son existence, il s'installa au séminaire Saint-Irénée, à la Croix-Paquet, dans un deux-pièces qui contenait sa bibliothèque, ses écrits, et où il recevait. Il participait un peu à la vie du séminaire, mais passait surtout ses journées dans les salons, ou à visiter chantiers (les chantiers Perrache, les travaux du canal de Givors) et fabriques (fabrique de fleurs artificielles à Grigny par exemple), car il s'intéressait beaucoup aux manufactures. L'été, il séjournait dans les châteaux de ses amis, où il est difficile de savoir s'il venait comme invité ou comme pique-assiette. Toujours est-il qu'il ne se rendait pas auprès de ces familles en tant que chapelain, mais comme « abbé de cour ». On appréciait ses qualités de marieur, car il connaissait tout le monde, les arbres généalogiques, les fortunes, et effectuait des recherches sur les familles des prétendants pour constituer sur elles de véritables dossiers (cf. en particulier le mariage de Mlle de La Roche) ; dans ses chroniques, il ne parle pas des mariages pour des homélies qu'il aurait eu à y prononcer, mais pour les contrats financiers qu'ils représentaient essentiellement à ses yeux, de même que les décès l'intéressaient par les partages entre héritiers qu'ils provoquaient !

Son frère cadet, Maurice Durret de l'Etang, lieutenant au bailliage de Villefranche, épousa une demoiselle Royer de Fontenay, grâce à laquelle l'abbé Duret pût bien connaître toute la famille Fontenay. Le benjamin, Hugues Durret du Jaubert, eut le titre d'avocat mais n'exerça jamais ; il acheta une charge qu'il revendit aussitôt, puis son aîné l'envoya vivre chez des paysans avec une petite pension. Hugues mourut misérablement, sans que son frère abbé ait jamais parlé de lui dans ses chroniques.

En 1790, l'abbé Duret signa la Constitution civile du clergé, plus semble-t-il pour obtenir une rente que par conviction. En très bons termes avec l'abbé Lamourette, il logea alors chez lui pendant un temps, mais fut guillotiné le 4 janvier 1794, pour agiotage (il possédait à sa mort 100 000 livres et deux hôtels à Lyon).

Oisif et mondain, l'abbé Duret manifestait néanmoins une ouverture intellectuelle qui fit de lui un excellent observateur, désireux de mettre par écrit idées et expériences. C'est ainsi qu'il composa plusieurs œuvres qui ne furent jamais publiées ; la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu possède aujourd'hui 19 volumes de ses manuscrits, dont voici la liste :

- I-IV : Ecriture sainte, commentaires et extraits, deux volumes sur les Prophètes, un sur les livres historiques, un sur les livres sapientiaux, Josué et les Juges.
- V-VI : Notes sur l'histoire de l'Eglise et des sacrements.
- VII-VIII : *Histoire des sacrements, suite de l'histoire abrégée des sacrements.*
- IX-X : Corrections et additions sur les sacrements.
- XI-XIV : *Abrégé historique sur l'Eglise et le droit canonique.*
- XV-XVII : *Nouvelles générales et particulières de Lyon.*
- XVIII-XIX : Objets divers. Extraits de périodiques et de divers ouvrages, principalement de philosophie et d'économie politique, maximes de gouvernement, etc.

Il est également l'auteur de divers petits textes dispersés sur le commerce, l'agriculture, l'économie politique, la loge de la Bienfaisance à Lyon...¹

Les *Nouvelles générales et particulières de Lyon* qui nous intéressent ici constituent une chronique des années 1760-1794, répartie sur 4 volumes d'environ 300 feuillets chacun, mesurant 182 x 115 mm (cf. annexe I) :

- ms. 5423, 1760-1780, volume A
- ms. 804, 1781-1783, volume B
- ms. 805, 1784-1787, volume C
- ms. 806, 1788-1793, volume D.

(les lettres indiquées en regard des volumes ont été choisies par M. Feuga dans sa transcription, et seront réutilisées dans le présent travail).

Les cahiers en ont parfois été reliés dans le désordre. La rédaction de ses chroniques est rapide, le style en est souvent lapidaire : l'abbé Duret lance des phrases, parfois nominales, sans qu'il paraisse possible de déceler un quelconque ordre préétabli, sur des sujets d'une

¹ Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XXX, Lyon, 1899.

surprenante variété : carnet mondain, relation de rencontres ou visites, description de travaux urbains ou d'ouvrages précieux, récit d'événements politiques sur lesquels l'auteur ne hasarde jamais d'avis personnel, s'en tenant toujours à de froides mentions. Il jette parfois des mots qui semblent ne pas former de sens, au point qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas de codes, destinés à quelque mystérieux usage. Ces caractéristiques font des chroniques de l'abbé Duret un matériau difficile à exploiter : les événements sont rarement datés avec précision, ils sont généralement traités d'une façon allusive peu généreuse en détails intéressants, les personnages sont désignés par le nom de leur famille, ce qui ne permet pas toujours d'identifier l'individu dont il est question, ou par un nom de terre, qui varie au cours de leur existence. Ces textes n'étaient donc vraisemblablement pas rédigés en vue d'une publication. Sans doute l'abbé les écrivait-il alors pour son propre usage, pour garder la mémoire de certains faits ; la finalité de cette œuvre reste cependant quelque peu énigmatique.

L'ensemble de ces manuscrits fut séquestré en 1794 au moment de l'arrestation de Duret, et devint plus tard la propriété de la Bibliothèque municipale de Lyon par le biais de J.-F. Cochard et A. Vingtrinier, où il se trouve conservé dans le fonds patrimonial ; les chroniques ne sont plus consultables que sous forme de microfilms, d'une qualité d'ailleurs médiocre.

Etant donné le volume des chroniques de Duret, leur caractère éminemment décousu, et la mauvaise qualité du support, il eût été difficile d'en tirer beaucoup de renseignements intéressant le monde du livre à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, si l'ensemble n'avait été transcrit, et, surtout, indexé avec beaucoup de précision par M. Feuga, qui a bien voulu mettre son travail à notre disposition : c'est donc principalement à partir de son index que nous avons pu retrouver les mentions éparses de l'abbé Duret à propos du monde du livre, qui s'articulent autour de deux grands thèmes : d'une part les relations personnelles qu'entretenait Duret avec le livre, sa bibliothèque, ses commentaires de nature bibliophilique sur les livres qu'il savait en vente ou examinait chez des amis ; d'autre part, ses commentaires sur le monde du livre à Lyon : la vie intellectuelle, le milieu des imprimeurs-libraires et les conditions de production du livre, les bibliophiles et les ventes.

A- L'abbé Duret et les livres

1) sa bibliothèque, historique et constitution.

Historique : Lors de son arrestation en 1793, les biens de l'abbé Duret furent confisqués, avec parmi eux sa bibliothèque (8 000 volumes), dont sa nièce, Sibille Duret de l'Etang, réclama la restitution en juillet 1795. Elle n'obtint que 5 000 ouvrages, après avoir fait rédiger en janvier 1796 un inventaire *a posteriori* de la bibliothèque pour répondre à ceux qui l'accusaient de reprendre les plus beaux ouvrages du dépôt littéraire et non uniquement ceux de son oncle.

L'inventaire de la bibliothèque de l'abbé Duret conservé aux Archives départementales [coté E 803], a donc été établi après la mort de son propriétaire, et serait peu fiable, tant sur le contenu intellectuel que sur le nombre de volumes (serait-il possible que le chiffre de 8 000 ne soit qu'une vue parcellaire de la bibliothèque de Duret, comme le suggère P. Laroque ?)².

Constitution : Selon l'inventaire de 1795, la bibliothèque de Duret comportait 5 classes,

- *théologie* : écriture sainte, textes de version grecque, latine, et française, théologie = 290 vol.
- *jurisprudence* (droit canonique, droit civil), liturgie, traités généraux (conciles) = 195 vol.
- *sciences et arts* : philosophie, logique, morale, économie, politique, physique, histoire naturelle, médecine, mathématique, algèbre, astronomie, musique, imprimerie, gravure, peinture, sculpture...
- *grammaire* : dictionnaires, orateurs, poésie, philologie.
- *histoire* : chronologie, histoire universelle, ecclésiastique, et monastique, histoire profane = 230 vol.

Soit un total de 720 volumes, ce qui en laisse plus de 4 000 à répartir entre les classes *grammaire* et *sciences et arts*, qui, à cause de la variété et du nombre de leurs sections, sont très présentes dans les textes de l'abbé. Nous nous sommes appuyées sur des exemples de livres achetés ou remarqués par l'abbé et mentionnés dans ses chroniques ; il dressait parfois au début du mois des listes d'ouvrages qui devaient lui sembler intéressants, et en faisait une

² Cette synthèse s'appuie sur l'intervention de P. Laroque (16-04-97), conservée par M. P. Feuga.

description bibliographique complète, où alternaient le latin et le français, sans que l'on puisse déterminer les critères de ce choix de langue. Ces ouvrages sont publiés tantôt à Lyon, tantôt à Paris, mais l'abbé ne précise pas comment et si il se les procurait dans ce dernier cas.

1. La religion et les textes religieux sont très représentés dans la bibliothèque de Duret, mais toujours équilibrés par les textes profanes. Il y a d'une part la littérature caractéristique de l'homme d'Eglise, pour l'examen de conscience, la pénitence ou la confession, ainsi que des bréviaires, vespéraux, graduels, heures, ordinaires, antiphonaires... D'autre part, on a le témoignage du passage, à l'époque, d'une lecture de réflexion à une lecture de combat, militante, fondée sur une véritable pédagogie de diffusion de la foi³; outre les textes fondateurs, on trouve chez Duret des réflexions d'ensemble sur les textes sacrés, des conférences, des lettres, des principes, des méditations... Enfin, il connaît les écrits de ses adversaires religieux : textes de la réforme, des athées ou des libertins, de Jansénius, des Juifs....

L'abbé est attentif à l'influence des bouleversements révolutionnaires sur l'Eglise, il se tient au courant des décisions et décrets de l'Assemblée nationale, et des publications de ses proches dans ce domaine ; quand l'abbé Lamourette, qu'il connaît personnellement, produit un texte, soit il se le procure, ainsi *Le décret de l'Assemblée nationale sur les biens justifiés par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, soit il le cite, par exemple un *Mandement qui permet aux curés des paroisses rurales de célébrer deux fois le saint sacrifice de la messe les jours de dimanche et de fête seulement*⁴.

2. Pour l'histoire, on remarque une nette séparation entre le profane et le sacré, mais pour les deux, l'abbé part d'outils structurant le champ étudié : biographies d'historiens, chronologies, dictionnaires, qui font le lien entre les deux histoires.

« *Dictionnaire abrégé d'Antiquités, pour servir à l'intelligence de l'histoire ancienne, tant sacrée que profane, et à celle des auteurs [....]*, par le Sr Monchablon, maître-

³ Par exemple ces *Lettres d'un théologien à l'auteur du dictionnaire des trois siècles*, sous le nom de Berlin, brochure de 91 pages, mentionnées par en 1774 [A, f.23/1 09-1774].

⁴ *Le décret de l'Assemblée nationale sur les biens justifiés par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, par M. l'abbé Lamourette, docteur en théologie, de l'académie royale des belles lettres d'Arras, à Paris, chez Belin, et à Lyon, chez Faucheux, 1791, pp. 60 [D, f.248, 02-1791]. Du même auteur, *Mandement qui permet aux curés des paroisses rurales de célébrer deux fois le saint sacrifice de la messe les jours de dimanche et de fête seulement* [D, f. 221v, 24-08-1791].

ez-arts et de pension en l'Humanité de Paris. Paris, Desaint et Saillant, 1761, in-12, p.352, prix 2 l. [.....]. »⁵

- Histoire de la papauté, des ordres, histoires des saints ou saintes, histoire de la diffusion de la foi à l'étranger, comme le souligne une *Histoire du christianisme dans le Japon*, qui apparaît dans une liste d'achats de Duret⁶.
- Il n'y a pas trace d'un intérêt marqué pour l'histoire de Lyon, bien qu'il possède des livres sur le Lyonnais, mais on trouve beaucoup d'ouvrages généralistes sur l'histoire de France. En 1781 il semble impressionné par le prix de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong :

« La *Bibliothèque historique* du P. Lelong est à 18 l. par volume en feuille pour les libraires et la reliure en veau est comptée sur pied de 4 l. Ainsi, ne peuvent pas le donner à moins de 24 ou 25 l. L'exemplaire en question est de M. de Lurieu, relié en veau, il en demande 120 l. »⁷.

Il porte un intérêt particulier aux Etats généraux d'avant 1789, sur lesquels il achète régulièrement des chroniques, récits et réflexions : *La chronique des Etats généraux* par Savaron, in-8°; *Le recueil des Etats généraux* par Quinet, 1 vol., in-4°, ou

« *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque; ouvrage fait sous les yeux et par la direction de Mr le marquis de Paumi-Fermas*, in-8°, à Paris chez Moutard. Chaque volume marqué d'une lettre de l'alphabet. Est poussé jusqu'à la lettre 'k'. On y lit : 'Coquille, dans sa qualité de procureur fiscal du duché de Nivernois eut l'honneur d'être député trois fois aux Etats généraux convoqués à Orléans et à Blois en 1460, 1576, et 1588. Il nous a fait le récit de ce qui s'y passa, et ce sont d'excellents mémoires pour l'histoire de France', p.310 du tome intitulé *De la lecture des livres françois*, 6^e partie, *Livres de théologie et de jurisprudence du 16^e siècle*, 1780. [...] ibid. p.408 : 'quant aux Etats généraux, et à l'étendue de leur pouvoir, il faut lire la traduction faite et imprimée en 1588 d'un livre soit disant écrit en Italien par Mathieu Lampierre, docteur-ès-droits' »⁸.

A partir de 1789, il se tient au courant de l'actualité grâce aux publications, livres ou lettres, des acteurs de la Révolution : « la lettre de M. Roland au roi ; celle de M. de

⁵ [B, f.21, 08-1780].

⁶ *Histoire du christianisme dans le Japon*, 3 vol. in-12 [A, f.18/1, 08-1772].

⁷ [B, f.81, 01'05-1781]

⁸ [A, f.15/1, 12-1770] et [B, f.41, 10-1780].

Lafayette à l'Assemblée, imprimée par ordre de l'Assemblée; une autre du directoire du département de Paris à M. Roland (*Journal de Genève*, n° 5, 23 juin 1792) »⁹.

- Enfin, sa curiosité, et le goût du XVIII^e siècle pour les voyages ont dû favoriser l'entrée dans sa bibliothèque de livres sur l'histoire des pays exotiques : Perse, Nouvelle France, Mexique, Paraguay¹⁰.

3. La littérature classique est présente sous forme de textes référant essentiellement à l'Antiquité grecque et romaine ; les discours sont mis en valeur pour apprendre le verbe et l'art oratoire. Duret se permet plus de commentaires sur ce type d'ouvrages familiers que sur les autres; commentaires sur le contenu :

« *Les analogies de la langue latine* par M. de l'Oeuvre, prieur de Stives, à l'usage de M. le Dauphin, Paris, 1 vol in-12, 1698. Il y a 20 mille mots dans le Latin. »

« *Les pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin*, traduction nouvelle mise dans un nouvel ordre par M. Joli, in-12 petit format, prix 2 l. 10. Les mêmes en grec mises dans le même ordre, suivies de la traduction latine de Galatier, données par le même auteur, in-12 petit format prix 3 l. 12 s. »¹¹

Ou commentaires sur la forme, les différentes éditions :

« Virgilius ex [.....] Nicolas Henses. [...]est ex officio Elzevir, 1646, in-12, chart. mag., m.r. doublé de brebis; 60 l. Idem Birminghamiae, Jo.Baskerville, 1757, in-4°, m. à compartiment doublé de m. tab., lavé, réglé, 1^a editio; 154 l. Idem cum fig., elegantissimis adornatus, Birminghamiae, Jo. Baskerville, 1754, 2 vol in-4°, m.r., d.l.r., prima editio »¹².

Mais il réunit aussi une littérature plus contemporaine empruntée à la production française, italienne, allemande, pour laquelle il a « retenu chez Jacquenod la grammaire allemande de Junker qui doit être reliée en veau, prix fixé à 2 l. 10s. », ou anglaise, puisqu'on trouve dans sa bibliothèque les œuvres de Junius¹³. Pour en comprendre tous les tenants, l'abbé dispose

⁹ [D, f.316, 14-06-1792]

¹⁰ « *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, Amsterdam, 1745, né, édit. 1746, in-12. Ils sont attribués au chevalier R[.....]gnier de Toulouse, officier aux gardes, mais il n'est pas sûr qu'il en soit l'auteur » [B, f.7, 01-02-1780]. *Histoire générale de la nouvelle France*, 4 vol. in-12. *Histoire du Paraguay*, 6 vol. in-12. *Histoire de la conquête du Mexique* [A, f.18/1 08-1772].

¹¹ [A, f.20/1, 06-1773] et [A, f.22/1, 6-07-1774].

¹² [B, f.7, 01-02-1780].

¹³ -grammaire allemande : [C, f.29, 8-06-1784].

d'outils littéraires de référence sous forme d'abrégés, de grammaires, de lexiques : *L'abrégé de Richelet*, 2 vol. in-8°, 9 l. relié, fait à Lyon sur le manuscrit de l'abbé Vailly; la *Grammaire* de Richard, la meilleure; un *Dictionnaire grammatical*, 2 vol. in-8°, 1763 ou 64 ; *Dictionnaire grammatical*, 2 vol. in-8°, éd. et rel. de Paris, 12 l.¹⁴.

On est frappé par la diversité de ses goûts et centres d'intérêts, impression accrue par son habitude d'énumérer ses livres, quels qu'ils soient, sans aucun commentaire. Il peut faire voisiner l'*Eloge de la folie*, des Heures avec estampes, un dictionnaire d'anecdotes, *L'art de désopiler la rate*, un livre de tours, *L'abrégé de Richelet*, et la *Grammaire* de Richard.¹⁵

4. Pour le théâtre et la poésie, on note un réel distinguo entre classiques et modernes ; d'une part Homère, Hésiode, Sophocle..., de l'autre Racine, La Fontaine, Boileau, Shakespeare, dont il acquiert *Roméo et Juliette* en 1772¹⁶

5. On remarque des mentions régulières en droit, souvent pris sous l'aspect pratique.¹⁷

6. Dans les domaines scientifique et artistique, on trouve un peu de tout :

- Des ouvrages sur la médecine, la faune et la flore :

« Manuel du naturaliste, ouvrage utile aux voyageurs etc., par Mr de Buffon, 2 v. in-12, le 1er de 531 pages et le 2e de 400, à Paris, de l'Imprimerie royale, en 1771 »¹⁸;

- l'art héraldique;

- un fonds assez important sur la musique sacrée, avec des ouvrages sur les cantiques ;

- « Junii journalis satyre, Birminghamiae, Baskerville, 1761, in-4°, 63 l. » [B, f.7, 01-02-1780] et *Lettre de Junius*, en Angleterre, 1 vol. in-12, 4l. 10s, Jacquenod [D, f.96, 09-1788]. Junius est l'auteur anonyme de 69 lettres parues entre 1769 et 1772 dans *The Public Advertiser*, qui dénonçaient la corruption des politiques et défendaient la liberté de la presse. Malgré les recherches, nul n'avait pu le démasquer à l'époque, mais on suppose aujourd'hui qu'il s'agissait d'un militaire irlandais, Phillip Francis [1740-1818], secrétaire au Foreign Office, membre du Conseil supérieur du Bengale à partir de 1773, élu au Parlement en 1784. Il défendait la ligne politique de Pitt, lord Chatham.

¹⁴ [A, f.26/1, 09-1775], [B, f.270, 31-10-1783] et [C, f.1, 20-01-1784].

¹⁵ [A, f.26/1, 09-1775].

¹⁶ [A, f.18/1, 08-1772].

¹⁷ *Lettres sur la profession d'avocat avec un catalogue des livres qui lui sont nécessaires*, par M. Camus, avocat, 1 [vol] in-12, Paris, Périsse [B, f.100, 9-08-1781].

¹⁸ [B, f.21, 08-1780].

- un autre sur l'imprimerie, dont on a un exemple en 1788, lorsque Duret se procure les *Monumenta Typographiae*, de Christus Wolfius.¹⁹

Conclusion : Il ressort de cette première approche quelques caractéristiques de la bibliothèque de l'abbé Duret :

- une forte actualisation : les textes anciens sont là comme références (pour la qualité du texte original, la valeur de l'édition, l'appareil critique), ce qui semble la définir comme une bibliothèque alimentée régulièrement par un abbé créateur, plus que comme un ensemble ancien hérité.
- une valeur bibliophilique sinon faible, du moins méconnue : l'inventaire est pauvre en renseignements, il donne les dates d'édition, mais rarement format, volume, reliure, auteur, et ville d'édition. Les listes constituées par Duret lui-même sont en générale plus complètes, mais les renseignements sont toujours donnés sous un aspect pratique, en vue d'un achat. Il y a peu de descriptions matérielles.

Cela témoignerait d'un esprit ouvert, curieux, et complet, mais apparemment assez froid, sans passion, ni pour les livres, ni pour un domaine particulier. On peut avoir l'impression que sa bibliothèque est un outil de travail, et d'instruction ; il tire de sa diversité la faculté de participer à toutes les conversations, ce qui devait être utile et apprécié chez un pique-assiette professionnel....

2) livres prêtés et rendus. [Voir annexe II].

Si on ne sait comment Duret constitua sa bibliothèque, on sait en revanche qu'il prêtait ses livres, car il indiquait souvent dans ses chroniques, au début du mois, le nom de l'emprunteur, le titre et l'auteur de l'ouvrage qu'il lui avait confié, ajoutant plus tard la date à laquelle il lui avait été rendu, parfois en rayant le titre. Ces listes sont bisannuelles, un titre apparaît tant qu'il n'a pas été rendu.

¹⁹ Citons, par exemple,

Maxwel, serto Britannicus, *Medicina magnetica libri tres*, in-12, Francofurti, 1679. [A, f.25/1, 05-1775].

L'art héraldique par M. Baron, 1 vol. in-12, Paris chez Charles Osmont 1698, p. 36, Duret : chevronné d'argent et de gueules de huit pièces [*dessin de l'abbé Duret*] [A, f.25/1, 05-1775].

Christi Wolfii, *Monumenta Typographiae*, 2 vol. Hamburgi, 2 v. in-8°, 1740, 5 l. [D, 1-06-1788].

Il prête des livres à son entourage, en général à ses connaissances les plus proches comme Charrier, bibliophile lyonnais qui est un des ses amis, Charles Joseph Mathon de La Cour [1738-1793], autre bibliophile et membre de l'académie de Lyon, ou le président de La Roche et sa femme, avec qui il entretient des relations personnelles.²⁰ C'est une des rares occasions où apparaît Hugues Durret de l'Etang, frère de l'abbé, à qui cinq ouvrages ont été confiés en juin 1769 : *Les magistrats romains*; *L'histoire des plantes* ; *Traité des amendes*, ou un autre; *Du flux et reflux*; *L'histoire des langues*.²¹

Tous les livres et tous les domaines de la bibliothèque sont concernés, mais, en mettant à part les propres écrits de Duret, on remarque que l'histoire, les textes officiels, et les ouvrages religieux, ont plus de succès que le reste. Sur la période 1767-1774, choisie arbitrairement , on remarque le découpage suivant :

Histoire-géographie (généralités)	Textes pratiques	Religion	Divers
<u>France :</u> -Description de la France -Histoire du Languedoc <u>Lyon :</u> -Discours sur l'histoire de Lyon -Description de Lyon -Tableau de Lyon <u>Divers :</u> -L'histoire des langues -Histoire du jubilé de... -Les magistrats romains -Mœurs des ..raclites	-«Manuels »et textes officiels : -Traité des amendes -Mémoire de constitution -Mémoire sur les Etats généraux -arrêt du Conseil d'Etat <u>Répertoires :</u> -Nobiliaire de Provence -Almanach de Grenoble	<u>Pratique :</u> -Liber psalorum -Sermons en proverbes -Heures <u>Réflexion :</u> -Traité des superstitions -De la mort et du jugement -petit traité de saint Cyprien et autres.	<u>Littérature :</u> -Voyage d'Italie <u>Sciences :</u> -L'histoire des plantes -Du flux et du reflux <u>Journaux :</u> -une Affiche de Paris

Ces prêts ne reflètent pas parfaitement le contenu de la bibliothèque de l'abbé Duret que nous avons examinée précédemment ; on sent le poids de l'histoire et de la religion, mais les sciences sont peu présentes, et la littérature quasi inexistante. Le grand intérêt est la présence de journaux, comme l'*Affiche de Paris*, ou le *Journal des savants*, cité quelques années plus

²⁰ Sur Charles Mathon de la Cour, voir l'index constitué à partir des chroniques de l'abbé Duret, en annexes de ce présent travail, et Lucile Trunel : *Charles-Joseph Mathon de la Cour et le « Journal de Lyon », (1784-1791)*, bibliothèque de l'ENSSIB, M 1994 DEA 28.

²¹ [A, f.12/1, 18-06-1769].

tard²². C'est l'occasion de prouver que l'abbé en possédait, car il ne les mentionne pas dans ses listes d'achats, et rarement dans le cours de ses chroniques, comme il peut avoir l'occasion de remarquer un livre.

3) habitudes et relations personnelles

On se rend compte, à la lecture des chroniques de l'abbé Duret, qu'il avait ses « habitudes » chez certains artisans du livre et imprimeurs-libraires lyonnais. Malheureusement, il ne cite pas de nom quand il parle de son relieur attitré :

« Il faut donner à mon relieur à recoller une feuille dans le nouveau testament grec, dans la grammaire de M. Girard, dans le *Préservatif* de... »²³.

Mais on rencontre quelques grands noms d'imprimeurs-libraires :

- Jean-Marie Bruyset et Claude-André Jacquenod, chez qui il repère et achète des livres.

« Gohand, nouvelle édition, grand in-4°, chez M. Bruyset, qui dit le vendre communément 72 l., mais ajoute qu'il me le donnerait à meilleur marché. »

« Retenu chez Jacquenod la grammaire allemande de Junker qui doit être reliée en veau, prix fixé à 2 l. 10s. »

« J'ai acheté un *Dictionnaire de l'Académie* en feuilles de l'édition de Nîmes, chez M. Bruyset, ... à 18 l. , dont quittance... amélioré ».²⁴

Le prix a toujours pour Duret une grande importance, il pourra oublier le format, l'édition, mais il mentionnera le prix, et dans les exemples précités, les remises que les libraires lui proposent.

²² « Prêté à M. Mathon le 21 juin *Le Journal des savants*, vers le 24 ou 25 juillet. Rendu. » [C, f.101, 16-05-1785].

²³ [B, 01'05-1781].

Il doit s'agir du *Préservatif*, d'un sieur La Rivière, abbé, ou Larrier, prêtre, qui serait aussi l'auteur du *Préservatif contre le schisme*. La première attribution date de novembre 1791, par Charrier [D, f.293, 18-11-1791]. En mars 1792, Duret attribue *Le préservatif contre le schisme*, vol. in-8°, 256p, 2 l. 8s., à un prêtre, le sieur Larrier, coopérateur de *La gazette ecclésiastique* [D, f. 303v] . Le sieur Larrier serait aussi l'auteur de
-*Le préservatif accusé et non convaincu d'erreur*, 8s.

-*Lettre à l'auteur de l'Eglise vengée*, 4s.

-*Suite du préservatif contre le schisme, ou nouveau développement des principes qui y sont établis*, in-8°, 33p.

²⁴ [B, f.252, 10-09-1783], [C, f.29, 8-06-1784] et [C, f.101, 16-05-1785].

- Jean-Marie Périsset, chez qui l'abbé fait (ré)imprimer en petit nombre, pour lui et sans doute son entourage, des textes qu'on lui a confiés.

« *Les vrais principes économiques des finances* de l'abbé Baudeau m'est envoyé par M. de Mirabeau, en date du 9^e mai; reçu le 13^e par la poste sous le contreseing de M. de Richebourg, directeur général des postes. Donné à M. Périsset pour l'imprimer le 17 ou 18 du même mois. Me rend mon exemplaire accompagné de 6 autres, et puis de 3 autres, 9 en tout, de la 4^e édition, le 7^e juin ».

« Remis à M. Périsset le manuscrit de M. de Mirabeau le 1^{er} août, lequel m'a dit ne pouvoir me rendre réponse que dans une quinzaine, à cause d'une multitude d'affaires qui empêchent qu'il ne puisse l'examiner dans ce moment, et voir s'il n'y a rien qui doive en rendre l'impression dangereuse et le compromettre. »²⁵

La première citation permet d'apprécier la rapidité de réalisation des ateliers de Périsset, bien que nous ne connaissions pas la longueur du texte de l'abbé Baudeau, en trois semaines, Périsset a produit 9 exemplaires. *Les vrais principes économiques des finances* sont un

²⁵ [C, 05/06-1785] et [C, 08-1786].

L'abbé Nicolas Baudeau, proche de Mirabeau [A, f.17/2, 17/5v, 1771], est l'auteur de

- *Les vrais principes économiques des finances*.
- *Nouvelles éphémérides économiques ou bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la morale, et de la politique*. « Tiré des annonces du *Journal politique et littéraire* du 5 janvier : *Nouvelles éphémérides économiques ou bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la morale, et de la politique*. Ce recueil historique, moral et politique rédigé par l'abbé Baudeau paraîtra régulièrement tous les mois dans le cours de la troisième semaine à commencer au mois de janvier 1773. Les volumes seront de neuf feuilles in-12. Le prix de l'abonnement est de 24 l. franc de port et dans tout le royaume. On souscrit chez le sieur Lonvay, rue Savoye, et au bureau de correspondance, rue des Deux Portes Saint-Sauveur. Les ouvrages, mémoires, lettres ou paquets pour la *Gazette d'Agriculture* et pour les *Ephémérides* peuvent être adressés au bureau général de correspondance. M. de Saint-Maurice de Saint-Leu, colonel au service du roi et de la République de Pologne, se charge de traduire ou analyser les écrits qui sont en langue étrangère. On enverra gratuitement la *Gazette* et les *Ephémérides* aux personnes qui voudront bien coopérer habituellement à ces deux ouvrages » [A, f.24/8 et 24/8v, 21-12-1774].

-*Tableau économique de la France* : « Explication du *Tableau économique de la France* par M.l'abbé Baudeau annoncé par la *Gazette de France* du 13 avril » [A, f.28/18v, 26-02-1776].

-*Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully, sur l'administration des finances, opposées aux systèmes des docteurs modernes.*; « Ouvrage de l'abbé Baudeau, intitulé *Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully, sur l'administration des finances, opposées aux systèmes des docteurs modernes.*; sappientia quondam Hor(aca), 1785, brochure in-8° de 134 pages. Envoi par la poste, sous le contreseing de M. de Richebourg, directeur général des postes » [C, f. 98v, 1785].

ouvrage à succès que l'on peut imprimer sans danger, et qui en est déjà à sa 4^e édition, il n'y a pas de délai. Par contre, Périsse y réfléchit à deux fois avant d'accepter de publier un manuscrit de Mirabeau, auteur de plusieurs textes politiques, et auréolé de scandale.

Enfin, s'il ne décrit jamais dans leur ensemble les riches bibliothèques que possèdent certaines de ses relations de la haute société lyonnaise, l'abbé Duret aime mentionner l'existence à Lyon d'exemplaires précieux, par leur travail et/ou leur ancienneté, et que leurs propriétaires lui ont montrés, privilège qu'il semble apprécier. Il cite ainsi « M. Courbon [qui] m'a promis de me faire voir le missel qu'il a donné aux comtes, qu'il dit être en vélin, de 1488, et celui du cardinal de Bourbon »²⁶. Il est de même fort sensible à la qualité des trésors de « M. de Sury, [qui] m'a fait voir ses livres rares par l'ancienneté de l'édition, pour la beauté de l'impression et pour la singularité des matières » ; il voit chez le même « les *Dialogues* de Seurat en deux petits volumes d'un caractère italique fort gras et relié en maroquin », et sait qu'il a acheté « le *Salluste* d'Ibarra 246 l. ou bien 11 louis, relié en basane avec dentelles »²⁷. Dans ces cas-là, qu'il ait vu ou non le livre, Duret prend la peine de le décrire, avec les qualités qui en font le prix (date, reliure, impression) :

« Le sieur Gavinet a mis 100 louis à faire relier les livres qu'il avait achetés chez M. de Montribould en maroquin, larges dentelles en or sur le plat, dorure sur tranche et ses armes dans le milieu des deux côtés. Il est en marché pour la bibliothèque de M. Saccheti, peu nombreuse, mais composée de livres rares, tous les Baskerville, plusieurs livres d'histoire naturelle, le tout bien conditionné et relié magnifiquement »²⁸.

Il garde aussi un œil sur la bibliothèque de Lyon, où on trouve aussi des pièces remarquables, mais qui rencontre à l'époque des difficultés pour rassembler tous ses fonds, dont une partie serait à Aix :

« Le bibliothécaire du Collège nous a dit avoir su qu'il y avait à Aix entre les mains du président d'Aiguille un dépôt considérable de livres appartenant à la bibliothèque de Lyon. Il a écrit à Aix pour en parler aud. président et le sonder sur les arrangements qu'il a à proposer »²⁹.

²⁶ [C, f. 65, 07-1784].

²⁷ [D, f. 42v, 04-07-1788].

²⁸ [B, f. 224-224v, 1783].

²⁹ [B, f.144, 1782].

A propos des collections de la ville de Lyon : « La bibliothèque de la ville de Lyon possède un exemplaire de statuts synodaux de Lyon avec une souscription, et celles des comtes deux exemplaires du missel de Lyon de

Pour conclure, on pourrait dire que l'abbé Duret, grâce à ses relations personnelles ou sociales, se tient assez bien au courant du marché du livre, et en offre une vue intéressante et complète, bien qu'un peu impressionniste. Il prend toujours la peine d'indiquer les prix des livres³⁰.

1487 in-folio, l'un en papier et l'autre en vélin par Lallemand. Il y a à la bibliothèque du Collège une Bible de Lyon de 1479 par Labonis » [B, f.257, 1783].

³⁰ « M. de Sury a acheté le *Salluste* d'Ibarra pour 264 l., ou 11 louis, relié en basane avec dentelles » [D, f. 42v, 05-1788] .

« La *Guirlande de Julie*, petit in-folio, vendue 14 000 l. achetée par un libraire anglais, vendue à l'origine 200 l., achetée par M. de La Vallière 700 l. [C, ff. 11-11v, 1784].

B - Monde du livre et vie intellectuelle à Lyon

Esprit ouvert et curieux, jouissant de beaucoup de temps libre pour lire, s'informer, discuter, et d'un réseau de relations mondaines dense et diversifié, lui permettant de rencontrer bien des personnalités marquantes du milieu intellectuel de la ville, l'abbé Duret enrichissait son goût pour l'étude et le livre par les visites fréquentes qu'il faisait dans les librairies, et par les amitiés qu'il pouvait avoir chez les imprimeurs-libraires, qui le renseignaient efficacement sur les conditions dans lesquelles ils travaillaient, sur leurs relations, concurrences, rivalités, ainsi que chez les collectionneurs les mieux nantis de Lyon, dont il connaissait bien souvent les trésors, et dont les ventes et héritages lui étaient familiers.

1) la production littéraire et intellectuelle

L'abbé Duret se tenait tout naturellement au courant de la production littéraire et intellectuelle de sa ville, des manifestations culturelles qui s'y déroulaient, des débats et polémiques qui pouvaient s'élever tant entre les auteurs que dans le milieu éclairé qui se retrouvait au sein de l'Académie de Lyon.

C'est ainsi qu'on le voit décrire les livres récents qu'il a remarqués dans le mois chez tel ou tel libraire, ou dont il a entendu parler, et mentionner ce que leur mise en vente a suscité de réactions ou de polémiques : il signale qu'en novembre 1761, Benoît Duplain imprime un livre de Milon, où ce dernier se fait le défenseur de Locke et de Montesquieu³¹ ; en février 1791, on trouve chez Faucheux le *Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du Clergé justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, de Lamourette³² ; on apprend que c'est à l'insu et contre le gré de son auteur que le *Réquisitoire* de Bacot contre les libraires est imprimé par Périsset en janvier 1768³³. Mais souvent l'intérêt de Duret se porte davantage sur le livre lui-même que sur son contenu, et il en précise le prix et la qualité de l'édition : on apprend par exemple que Delaroche fait imprimer, sur demande de M. Liotard, une brochure de 50 pages environ sur la peinture contenant 7 ou 8 estampes, ou bien qu'il vend la *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'église*

³¹ [A, f. 1 ter/7, 11-1761].

³² [D, f. 248, 02-1791].

³³ [A, f. 11/15v, 01-1768].

romaine et confirmer les catholiques dans leur croyance 40 sous broché et 50 sous relié³⁴. Jacquenod vend pour 72 l. l'œuvre de Raynal en 10 vol. in-8° avec l'atlas relié en veau sanguine écaillé avec filet d'or, pour 2 l. 10 s, la grammaire allemande de Junker relié en veau, 4 l. 10 s, la *Lettre de Junius en Angleterre* en un vol. in-12...³⁵

Il ne s'intéresse d'ailleurs pas seulement aux livres, mais à la vie culturelle de sa ville dans son ensemble. C'est ainsi qu'il est amené à parler du dessinateur Boissieu, dont il décrit les travaux sur le ballon de Lyon, mais aussi de la technique qu'il emploie, à partir d'une encre de Chine dont il semble avoir seul le secret ; de même il commente le portrait de M. Savy gravé par Gentot. Il est également au courant d'événements culturels comme l'exposition qui se tint au salon du Lycée en 1786, rassemblant dans cinq pièces, pendant 15 jours, tableaux, estampes et figures³⁶. Il suit d'autre part de près la vie de l'Académie de Lyon dont il relate les moments principaux de 1762 à 1789 : nominations de Mathon³⁷, de Prost de Royer³⁸, du P. Gaudin³⁹, de MM. Deschamps et Delandine⁴⁰, de Vitet⁴¹ ; présents du roi de Naples et du roi de France⁴² ; il relate les discours ou les débats scientifiques qui ont eu lieu : on apprend que pour sa réception, Gaudin choisit comme sujet de discours : « s'il est possible de bien écrire en province », et qu' « il se décide par l'affirmative, prouve très bien sa thèse, et donne lui-même un exemple d'un très bon style »⁴³. On lit ailleurs que

³⁴ [B, f. 109, 1781] et [B, f. 216v bis, 1783].

³⁵ [B, f. 14, 08-1782], [C, f. 29, 08-06-1784] et [D, f. 96, 09-1788].

³⁶ [B, f. 72, 1781], [D, f. 190v, 02-1790] et [C, f. 158, 1786].

³⁷ « M. Mathon à la place du P. Ptolomon », [A, f. 4/2, 12-1762].

³⁸ « M. Prost de Royer nommé à l'académie par la démission de M. Perneti en concurrence avec l'abbé de La Serre qui a eu plusieurs voix », [A, f. 29/18, 06-1773].

³⁹ « Le P. Gaudin, bibliothécaire, fait son discours de réception, dans lequel il traite cette question... », [B, f. 53, 05-12-1780].

⁴⁰ « M. Deschamps et M. Delandine, tous les deux avocats, ont été nommés à l'Académie, pour remplacer MM. Borde et Lacroix », [B, f. 101, 09-10-1781].

⁴¹ « M. Vitet reçu de l'Académie », [C, f. 125, 07-03-1785].

⁴² « M. Mathon a sollicité le présent que l'Académie a reçu de la part du roi de Naples », A, f. 9/11v, 01-1767].

« Séance publique de l'académie. M. Montuel, directeur, annonce que le Roi a décidé d'accorder à l'académie de Lyon les éditions du Louvre qui pouvaient lui convenir », [B, f. 53, 05-01-1780].

⁴³ Réception du P. Gaudin, [B, f. 53, 05-12-1780].

« M. Crozet prouve à la séance de l'académie du 4 déc. 1770 que le méridien de la place des Cordeliers est deffectueux. Les signes du zodiaque ne sont pas placés avec justesse et la ligne méridienne est sujette à une erreur de trois minutes⁴⁴ ».

Un débat s'élève en août 1788 sur le rôle de l'Académie, et la nature des sujets qu'elle doit traiter :

« Grande dispute à l'Académie sur les affaires du temps. M. Vitet représentait que les assemblées ne sont pas faites pour cet objet mais uniquement pour les arts, la littérature, les sciences, et que si on continue de s'en occuper, il se croira obligé de se retirer »⁴⁵.

Il note aussi les propos sur l'Assemblée qui lui sont rapportés. Voltaire en particulier aurait dit d'elle que « ce n'est pas la meilleure fabrique de cette ville »⁴⁶.

2) collectionneurs et collections

Autre sujet d'actualité dont il se montre friand : les ventes de bibliothèques, dont il tient une sorte de gazette, et les beaux livres qu'on lui a présentés ou dont il a entendu parler. Ses chroniques sont riches sur le sujet : il annonce régulièrement les bibliothèques à vendre ou vendues ; passionné d'une façon générale par les affaires d'héritages, il ne manque pas de signaler le devenir des livres précieux à la mort de leur propriétaire, et précise souvent si les catalogues en ont été constitués ou non : bibliothèques des collectionneurs Adamoli, d'Albon, Desfours, Du Ternay, La Vallière, Lacroix-Laval, Périchon, Schetti. Chronologiquement, entre 1781 et 1791, il signale la vente, ou mise en vente, de neuf bibliothèques, où Los Rios, libraire spécialisé, est souvent impliqué :

« Vente de la bibliothèque de La Vallière ». « Prêté à M. Mathon le 1^{er} vol. du catalogue de M. de La Vallière, du 3 août 1783 ».

« M.Mathon projette de faire le catalogue de la bibliothèque de M. Adamoli. Les héritiers sont tenus de donner 1 000 l. pour les frais de l'impression.»

« La bibliothèque de M. Desfours est composée de 3 000 vol. qu'on doit bientôt vendre. »

Et il ajoute plus tard : « La bibliothèque de M. Desfours proposée à Los Rios, sans qu'on ait pu convenir avec lui, et achetée 3 000 l. par Jacquenod qui doit y gagner 1 500 l. Le catalogue fait par M. Flachon, vicaire de Saint-Georges. »

⁴⁴ [A, f. 14/24v, 08-1770].

⁴⁵ [D, f. 85, 05-08-1788].

⁴⁶ [B, f. 278v, 1783].

« Los Rios doit faire la vente de livres de M. Sachetti, qu'il a achetés 4 600 l., dans deux mois, en y joignant une autre bibliothèque de Languedoc. On travaille au catalogue.»

« Les articles du catalogue de M. Lacroix qui concernent Lyon ont été vendus 30 louis, ils appartenaient à M. Noyel »

« L'abbé du Ternay est mort en février 1788. Sa bibliothèque devrait rapporter 60 000 l., mais le produit net de la vente ne se monte qu'à 42 ou 44 000. »

« Le vente d'Albon est renvoyée après les élections, le catalogue ne se distribue plus.»

« La bibliothèque de l'abbé Périchon a été vendue pour 21 000 l. à un nommé Brette, libraire»⁴⁷.

Il est alors aisé de s'apercevoir des différences de prix, et donc de valeur bibliophilique, et de s'étonner des écarts : 3 000 et 4 600 l. pour les bibliothèques de Sachetti et Desfours, 21 000 et 42 000 l. environ pour celles des abbés Périchon et du Ternay.

Duret a des relations suivies avec Guillaume Charrier de La Roche, à qui nous avons déjà noté qu'il prête régulièrement des livres. Or, pour un homme aussi attaché à ses biens que semblait l'être l'abbé Duret, prêter un livre devait être la preuve d'une grande confiance. Pourtant, les annonces qu'il fait sur la bibliothèque de Charrier ne sont pas plus élaborées que d'autres : estimée après sa mort, en 1784, à 1400 l. elle n'est pas démantelée, comme le reste de ses biens, entre ses fils MM de La Roche et de Grigny, mais revient dans sa totalité à M. de La Roche⁴⁸. Il n'y a aucun commentaire plus personnel.

En outre, quelques bibliothèques d'institutions semblent intéresser Duret au premier chef ; il s'agit tout d'abord de celle du collège des Jésuites, dont l'imprimeur Duplain refuse de faire le catalogue pour 1 louis par jour⁴⁹ ; son bibliothécaire, dont Duret ne donne pas le nom, se préoccupe de récupérer un nombre considérable de livres qui semblent se trouver à Aix entre les mains d'un bibliophile nommé d'Aiguille ou d'Eguille, et écrit à Aix pour en parler au président et le sonder sur les arrangements qu'il a à proposer ; cette bibliothèque possède en particulier une Bible de Lyon de 1479 par Labonis⁵⁰. On apprend d'autre part que le bibliothécaire de l'Oratoire se nomme Gaudin, et qu'il s'est présenté à l'Académie en

⁴⁷ [B, f. 97, 1781]. [B, f.219, 1783]. [B, f.227, 1783]. [B, f.229, 1783]. [B, f.230, 05-1783]. [C, f.10, 1784]. [C, f. 13v, 1784]. [D, f.6 et 13, 03-1788]. [D, f. 177v, 1789]. [D, f.291, 18-11-1791].

⁴⁸ [C, f.4 et f. 8v, 1784].

⁴⁹ [A, f. 2/7, 02-1782].

⁵⁰ [B, f. 257, 1782].

concurrence avec Mathon⁵¹ ; Duret note enfin que la bibliothèque de la ville possède un exemplaire de statuts synodaux de Lyon avec une souscription⁵².

3) le milieu des imprimeurs-libraires

Mais il semble bien que ce qui passionne Duret avant tout, et bien plus que le contenu même des ouvrages qu'il contemple et parfois convoite, que l'intérêt intellectuel ou artistique qu'ils recèlent, plus que le contenu des débats et discussions qui s'élèvent dans les milieux avertis, est lié aux relations mondaines : il aime visiblement pouvoir briller en société grâce à ses connaissances en se tenant au courant des affaires, et tient surtout à rester le bienvenu dans le milieu qu'il fréquente et dont il connaît toutes les histoires. C'est ainsi que directement ou indirectement, il sait tout ce qui se trame parmi les imprimeurs, libraires, relieurs de Lyon, et qu'il se trouve en mesure de noter jour après jour les petites affaires dans ses chroniques, dont certains passages s'apparentent à un véritable carnet mondain. Il est inutile de faire ici la liste de toutes les considérations notées par Duret. Il suffit de remarquer qu'il s'intéresse tout particulièrement aux mariages et aux alliances qu'ils représentent entre les familles : il trouve ainsi important de noter que le commis de Périsset a reçu de Mlle Boiron une promesse de mariage, que le fils de Jean-Marie Bruyset épouse Mlle Durand, que Mlle de Hauteroche épouse M. Duplain ou que l'aînée des demoiselles de Bellescize soit mariée à Charles-François Millanois de la Thibaudière, veuf de Mme Vatar⁵³. Il note également achats de maisons et emménagements : les Périsset ont acheté 45 5000 l. une maison, pour laquelle ils ont fait dessiner par Delor des « jardins très ingénieux » qu'il décrit longuement⁵⁴ ou que

⁵¹ [B, f. 53, 05-12-1782].

⁵² [B, f. 257, 1783].

⁵³ [A, f. 3/10, 1762], [A, f. 29/9, 05-1776], [B, f. 266v, 10-09-1783], et [C, f. 47, 1784]

⁵⁴ « Il a fait chez les Périsset des jardins très ingénieux. Rétablit les grandes cascades. Fait quatre bassins d'eau jaillissante de différentes formes, et surtout un rocher dans l'un d'eux. Ses dessins renforcés et tracés avec de petits cailloux de rivière non cassés de différentes couleurs, rouges, bleus, noirs ou liserés de même. Sa longue plate-bande sur le retour de la terrasse le long du vallon qui conduit à la cascade chinoise, faite d'un rocher artificiel avec cinq fontaines de cascade. Bassin carré où des loges pour les écrevisses. Mur placé entre la cascade et le bassin ouvert par le milieu, et orné sur le devant d'un très beau portique, trois grands réservoirs sur le haut. On profite de construire sur le bas du vallon une pièce d'eau de 200 pieds de longueur sur 80 de largeur, qui fera aller des artifices d'eau », [B, f. 202, 07-1782].

Gilibert a acheté sur le Rhône, près de chez Mathon, une maison appartenant à un certain Balmont⁵⁵. Il relate aussi parfois les décès, comme celui de l'imprimeur Giraud dans la nuit du 4 au 5 janvier 1782 vers minuit, ou de Mme Jacquenod, morte subitement le mardi gras de l'année 1785, ou encore les malaises de Mme Goy, femme du bibliophile⁵⁶. Il aime aussi garder trace des dîners auxquels il lui a été donné d'assister, des personnalités qu'il y a rencontrées : il retient par exemple dans ses chroniques le dîner chez Mathon, en 1783, où il retrouva les époux Goy, l'abbé Mongier et Louis Sébastien Mercier qui y décrit son travail du moment, parla des ses résidences favorites et des éditions de ses œuvres⁵⁷. On pourrait multiplier les exemples de ces mentions que fait Duret de la vie à Lyon dans un milieu somme toute restreint où tout finit par se savoir. Visiblement peu intéressé par les événements d'ordre politique, Duret les mentionne cependant quand ils touchent directement son réseau de relations : notons en particulier le récit qu'il fait de la députation du libraire-imprimeur Périsset, d'abord député pour le corps des libraires avec Rosset ; tous deux sont ensuite remplacés par Delamolière et Bruyset, puis Périsset est rétabli dans sa députation...⁵⁸

4) le contexte matériel, politique et économique de la production du livre

Pourtant, l'intérêt de Duret n'est pas dû, du moins pas uniquement, à un goût vain pour les commérages, et par le désir de se tenir au courant de la vie de ceux qui comptent à Lyon dans un certain milieu. Car sa familiarité avec les imprimeurs, libraires et bibliophiles lui fait connaître de façon précise les conditions de la production du livre à Lyon, avec l'aspect politique qu'elles peuvent parfois revêtir. Il sait ce qu'est une imprimerie et comment elle fonctionne si l'on en croit sa description de l'atelier de Delamolière en 1787, commerce

« où il y a deux commis, outre deux jeunes gens neveux ou cousins du sieur Piètre. Une brocheuse, puis une imprimerie de sept presses, à deux hommes par presse, les compositeurs, le correcteur, en tout plus de vingt personnes employées »⁵⁹.

On a vu qu'il se tenait au courant des prix des ouvrages récents ; il s'intéressait aussi aux problèmes posés par la distribution et la vente des ouvrages. C'est ainsi qu'on le voit se

⁵⁵ [C, f. 17, 1786].

⁵⁶ [B, f. 120, 10-1781], [C, f. 89, 1785] et [A, f. 12/13v, 06-1769].

⁵⁷ [B, f. 207v, 1783].

⁵⁸ [D, f. 125v, 03-1789], [D, f. 129, 1789].

⁵⁹ [C, f. 202, 1787].

préoccuper de la question du commerce en France, en une courte série de paragraphes pour une fois quelque peu détaillés :

« Les libraires de France faisaient un commerce qui produisait au Roi 4 millions par an. Les échanges de falques et même de livres étrangers. Astrée et Markers qui a 2 M, de b... à Amsterdam a écrit à M. le contrôleur une lettre de remerciement, et dit qu'il va faire tout le commerce de France, et qu'il compte gagner 2 M par an. Il se débitait près l'étranger près de 3 quarts d'une édition de livres français imprimés en France. Un livre in-folio payera 7 ou 8 livres, pèse dix livres ». « Réduction du droit de 27 l. sur les livres venant de l'étranger à 9 l. seulement. M. Bruyset a obtenu cette modération ». « Il en a coûté à la communauté des libraires de Lyon 3 000 l. pour faire modérer l'impôt sur les livres étrangers à 9 l.. Les libraires de Lyon voudraient être autorisés à mettre 1 l. par quintal sur tout ce qui passerait à la chambre syndicale pour se rembourser. M. Jean-Marie Bruyset a écrit pour faire lever l'impôt mis sur les livres à l'entrée du royaume, et s'est adressé à M. Morellet, qui connaît beaucoup M. Turgot. Ce ministre a promis de le lever par un ordre particulier en attendant une révocation publique . Il se monte encore à 9 l., attendu les 8s. par livre, et d'ailleurs, on a la cruauté de le percevoir brut, c'est-à-dire sur les livres, la caisse et l'emballage compris ». « Ordre de la Cour aux fermiers généraux pour faire plomber à l'entrée du royaume toutes les balles et ballots de livres qui s'y présenteraient, et les envoyer à Paris, où ils doivent passer sous les yeux du lieutenant de police, et en être examinés. Ordre subséquent des libraires de Lyon à tous leurs correspondants de suspendre leurs envois jusqu'à ce qu'on ait obtenu la révocation de cet étrange règlement »⁶⁰.

Plus ponctuellement, il mentionne souvent le résultat de la mise en vente de tel ou tel livre ; par exemple pour un imprimé de Périsset dont manque le titre, il précise que sur les 500 exemplaires tirés, 24 ont été vendus à M. de Saint-Péray, et 2 à Duret lui-même, que 7 ou 8 autres ont été vendus à Lyon, et autant à Grenoble, tandis que 25 exemplaires étaient envoyés à Rouen⁶¹. Il note fréquemment les envois de ballots qui circulent pour être déposés chez les vendeurs potentiels ; par exemple, l'envoi des Jésuites de Langres de 4 ballots de livres à Périsset pour les vendre⁶². En 1790, il décrit la distribution du *Courrier de Lyon*⁶³. La

⁶⁰ [A, f. 17/2v, 11-1771], [A, f. 21/11, 25-10-1773], [A, f. 21/11, 25-10-1773] et [B, f. 241v, 1783].

⁶¹ [B, f. 142, 08-1782].

⁶² [A, 1762].

⁶³ cf. *Courrier de Lyon*.

circulation des ouvrages est intense, et passe par de multiples intermédiaires dont Duret fait lui-même partie ; il raconte par exemple avoir reçu le 13 mai 1785 de Mirabeau *Les vrais principes économique des finances* de l'abbé Baudeau, envoyé le 9 mai, sous le contresing de M. de Richebourg, directeur général des postes ; le 17 ou le 18, il l'envoie à Périssette pour qu'il le fasse imprimer; le 7 juin, celui-ci rend à Duret son exemplaire accompagné de 6 autres, puis de 3 autres, de la 4^e édition⁶⁴.

Cette importante circulation de livres est souvent due aux contrôles auxquels leur production est soumise (envois à l'inspecteur de la librairie par exemple⁶⁵). Censure et interdiction sont d'ailleurs un des sujets de préoccupation de Duret, qui note en particulier l'interdiction formulée en avril 1775, par une lettre circulaire adressée à tous les libraires, de faire entrer dans le royaume la nouvelle édition de M. Arnaud qui s'imprime alors à Lausanne⁶⁶. En outre, il mentionne fréquemment des cas de saisie : un *Credo*, des litanies, un *Gloria in excelsis* sont saisis chez des libraires-imprimeurs par M. Rey, on saisit à Lyon 300 exemplaires d'un libelle venant de Pontarlier ou de Franche-Comté en direction de Paris, chez M. Taupin Dorval, un livre imprimé à Lyon contre les Jésuites, le *Misopogon*, est saisi et provoque une saisie de prise de corps contre auteur et imprimeur, le libraire Regnault s'enfuit de Lyon pour avoir vendu quelques « méchants livres »⁶⁷. Duret connaît la prudence de Périssette à ce sujet :

« Remis à Périssette le manuscrit de M. de Mirabeau le 1^{er} août, lequel m'a dit en pouvoir rendre réponse que dans une quinzaine, à cause d'une multitude d'affaires qui empêchent qu'il ne puisse l'examiner dans ce moment, et voir s'il n'y a rien qui doive ne rendre l'impression dangereuse et le compromettre »⁶⁸.

Malheureusement, une fois de plus, Duret se contente dans la plupart des cas de mentions succinctes qui ne permettent pas souvent l'analyse : il donne un titre, mais pas le nom du libraire concerné, ou au contraire explique que tel ou tel libraire a connu des ennuis à cause de sa production, sans en donner de raison.

⁶⁴ [C, f. 154v, 08-1786].

⁶⁵ cf. Périssette « Libelle : 300 exemplaires venaient de Pontarlier ou de Franche-Comté, et devaient aller à Paris. M. de La Tourette en a pris un exemplaire, M. Périssette un, et on en a envoyé deux, l'un au garde des sceaux, l'autre à l'inspecteur de la librairie », [B, f. 194v, 1782].

⁶⁶ [A, f. 24/22, 04-1775].

⁶⁷ [D, f. 123, 1789], [B, f. 194, 1782], [A, 1761], [A, f. 25/5v, 1772-1775].

⁶⁸ [C, f. 154v, 07-08-1786].

On apprend dans les chroniques la situation de certains des libraires bien connus de Duret, qui s'intéresse en particulier à leurs privilèges : il retient que M. Anisson obtient le privilège d'imprimer tout seul tout ce qui regarde les Etats généraux, et espère y gagner 500 000 l.⁶⁹. M. Bruyset obtient le privilège du roi pour 100 louis, et c'est Delaroche qui exploite ce privilège au nom de M. Valfray⁷⁰. En revanche un arrêt du Conseil casse celui de Claude-André Fauchaux⁷¹ pour avoir en 1782 imprimé un mémoire où des gens puissants se trouvent insultés. Ces privilèges sont parfois l'objet de concurrences entre les libraires lyonnais ; on voit ainsi M. Delaroche prétendre « imprimer en concurrence avec M. Bruyset les arrêtés, 1) en qualité d'imprimeur du roi à Trévoux avec liberté d'imprimer à trois lieues à la ronde, 2) parce qu'il y a six imprimeurs du roi à Paris ayant tout pouvoir des les imprimer »⁷².

La contrefaçon est chose courante, et elle sévit à Lyon, mais Duret en mentionne assez peu de cas : il note essentiellement un ouvrage de Bergasse, le *Mémoire contre la cause du sieur Kormann contre le sieur de Beaumarchais et contre le prince de Nassau*, de juin 1781, contrefait et imprimé à Lyon. Il nous apprend également que Piètre et Delamollière ont fait imprimer à Genève à leur compte une *Médecine domestique* en 5 vol in-8°, en mars 1786. La veuve Cizeron quant à elle vend un faux bref du pape, en juin 1792⁷³. La concurrence est rude aussi à l'étranger : Duret connaît la qualité des ouvrages imprimés par John Baskerville, mais il vante plus encore le travail du madrilène Ibarra, dont il loue « la forme et l'élégance des caractères, la beauté de l'encre, la proportion des distances, la propreté de la disposition, la force et l'uni du papier (fabriqué en Catalogne) »⁷⁴.

⁶⁹ « M. Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, a obtenu le privilège d'imprimer tout seul tout se qui regarde les Etats généraux. Gagnera peut-être 500 000 l. à cette affaire-là », [D, f. 140v, 1789].

⁷⁰ M. Bruyset, fils de Jean-Marie, a obtenu le privilège d'imprimeur du roi, ce qui vaut cent louis. M Delaroche, qui exploite ce privilège au nom de M. Valfray, en donnait 1 000 l. à M. Valfray qui est mort il peut y avoir un an », [C, f. 56v, 1784].

⁷¹ « Arrêt du conseil qui casse le privilège de Fauchaux, et le supprime, pour avoir imprimé un mémoire où des gens puissants se trouvent insultés », [B, f. 183, 04-1782].

⁷² [C, f. 71, 1784].

⁷³ [D, f. 61], [C, f. 125v, 03-1786], [D, f. 320, 06-1792].

⁷⁴ [A, f. 25/18, 1775].

Conclusion

Si Duret ne joua pas un rôle actif pendant cette période à Lyon, il fut cependant un bon observateur de la vie et des personnalités lyonnaises. Quoique son témoignage soit morcelé et allusif, il nous a apporté beaucoup de renseignements sur l'ensemble du monde du livre : il présente l'intérêt de prendre en compte imprimeurs et collectionneurs dont il évoque à la fois l'activité professionnelle et la vie privée. Il ne semble pas avoir été un bibliophile passionné, pourtant il possédait une importante bibliothèque, qu'il enrichissait régulièrement et qu'il rendait vivante en achetant des ouvrages qu'il faisait volontiers circuler parmi ses connaissances.

II Index des personnages cités par Duret

Sont cités ici les personnages mentionnés par Duret, qui ont un rapport avec le monde du livre, - la production, les échanges commerciaux, les collections. Pour rendre la lecture plus facile, nous avons gardé le système alphabétique adopté par M. Feuga pour désigner les différents volumes : A = volume 5423, B = volume 804, C = volume 805, D = volume 806.

Les noms en gras et soulignés sont ceux qui apparaissent dans l'index de M. Varry.

-ADAMOLI (bibliophile) : M..Mathon projette de faire le catalogue de la bibliothèque de M..Adamoli. Les héritiers sont tenus de donner 1 000l. pour les frais de l'impression [B, f.227, 1783].

- *Affiches de Lyon* : le sieur Guiochon, maître vidangeur, offre de faire la vidange gratis. Sa demeure est rue Port-Charlet, maison n° 93. Autre annonce du mercredi 13 avril, n° 5 p. 95. *Affiches de Lyon* [D f. 248, 02-1791].

- ALBON, d' (bibliophile) : sa vente est renvoyée après les élections, le catalogue ne se distribue plus [D, f.177v, 1789].

- *Almanach de Lyon* de 1760 : on y trouve Ampius et Le Rozier [04-1788].

-**ANISSON-DUPERRON, Jacques (directeur général de l'Imprimerie royale) [?-1788]** :

M. du Poral lieutenant général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, parent de M. de Vauxrenard de Lyon, mais son vrai nom est Pourra ou Pora, lequel a fait fortune par l'entremise des Anisson dont il est parent et par la protection du maréchal de Saxe, qui avait de grandes liaisons avec les Anisson [B, f. 146v, 1782]. Jalousie de M.Anisson contre M. Didot, lettre insérée dans *Le Courrier de l'Europe* [B, f.228, 1783]. M.l'archevêque s'est engagé pour faire à Paris la cérémonie de la 50e année de mariage de M.Anisson pour le 17e juillet [B, f. 240v, 1783]. Si l'archevêque de Sens fût resté en place encore 3 jours, la banqueroute était déclarée. Déclaration déjà imprimée. Mandée par M. du Perron, frère de M.Anisson [D, f.114]. M.Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, a obtenu le privilège d'imprimer tout seul tout ce qui regarde les Etats généraux. Gagnera peut-être 500 000 l. à cette affaire-là. A envoyé à M.Bruyset 1 500 exemplaires pour les débiter à son profit [D, f.124]. On dit que M. Duperron a donné 500 000 l. pour avoir le privilège exclusif d'imprimer tout ce qui regarde les Etats généraux; et il envoie au fur et à mesure d'impression 1 500 exemplaires de chaque article dans chaque province [D, f.140 v].

-**BAILLY Joseph (relieur à Lyon)** : demeure rue de l'Hôpital [B, f. 203, 1783].

-BARBIER (académicien de Lyon) : mort à Paris [B, f. 233, 1783].

-BARRET, Jean-Marie (imprimeur-libraire) [ca. 1734 - 1786] : le sieur Barrey, libraire et imprimeur à Lyon, auteur des *Etrennes nationales*, [B, f. 69 v, 1781].

-BASKERVILLE, John (imprimeur libraire anglais) : Un Anglais nommé Jean Baskerville, papetier, fondeur, imprimeur, relieur et libraire à Birmingham en Angleterre. A 300 ouvriers qui travaillent chez lui. Le plus excellent de tous ces genres de ceux qu'on a connu jusqu'à ce jour [A, f. 7/9, 1766]. Sa réputation (voir Ibarra). M. Sacchety possède des livres de Baskerville (voir Gavinet). Achat de ses fonds et secret par Beaumarchais, (voir Beaumarchais). On assure que l'édition des œuvres de Voltaire est arrêtée, que Beaumarchais a remis ses manuscrits et tout son fonds d'imprimeur. [B, f. 86 v, 1781]. Prix des *Mémoires* de Voltaire 24 l. [C, f. 37, 1784]. M. Mathon a communication des *Mémoires* de Voltaire par Beaumarchais; il lui en a coûté 18 l. pour les faire copier et il a en eu pour 15 louis de livres de la part du libraire qui les a fait imprimer à Lyon [C, f. 38, 1784]. Passé à Lyon dernièrement pour traiter avec Régnaud [C, f. 234, 1787].

-BAUDEAU abbé Nicolas (auteur) : En compagnie de Mirabeau, [A ff. 17/2 et 17/5 v, 1771]. Tiré des annonces du *Journal politique et littéraire* du 5 janvier : *Nouvelles éphémérides économiques ou bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la moral et de la politique*. Ce recueil historique, moral et politique rédigé par l'abbé Baudeau paraîtra régulièrement tous les mois dans le cours de la troisième semaine à commencer au mois de janvier 1773. Les volumes seront de neuf feuilles in-12. le prix de l'abonnement est de 24 l. franc de port et dans tout le royaume. on souscrit chez le sieur Lonvay, rue Savoye et au bureau de correspondance, rue des Deux Portes Saint-Sauveur. Les ouvrages, mémoires, lettres ou paquets pour la *Gazette d'Agriculture* et pour les *Ephémérides* peuvent être adressés au bureau général de correspondance. M. de Saint-Maurice de Saint-Leu, colonel au service du roi et de la république de Pologne, se charge de traduire ou analyser les écrits qui sont en langue étrangère. On enverra gratuitement la *Gazette* et les *Ephémérides* aux personnes qui voudront bien coopérer habituellement à ces deux ouvrages. [A ff. 24/8 et 24/8 v, 12/1774]. *Explication du tableau économique de la France* par M. l'abbé Baudeau annoncé par la *Gazette de France* du 13 avril [A 28/18 v, 02-1776]. L'ouvrage de l'abbé Baudeau, intitulé *Les vrais principes économiques des finances*, m'est envoyé par M. de Mirabeau en date du 9 mai, reçu le 13 par la poste sous le contresing de M. de Richebourg, directeur général des postes. Donné à M. Périssette, pour l'imprimer le 17 ou 18 du même mois. Me rend mon

exemplaire accompagné de six autres puis de trois autres, 9 en tout, de la 4^e édition, le 7 juin [C, f.104 v, 1785].

-**BEAUMARCHAIS, Auguste Caron de** (littérateur, éditeur) [1732-1799] : M. de Beaumarchais fait un réquisitoire contre le conseiller Goezmann qui avait reçu 200 louis, une montre d'or. On ne lui avait rendu que la montre et les 200 louis moins quinze disant que le reste avait été à son portier, son valet de chambre. Piqué, il publie son histoire. Mme de Goezmann le dénonce comme corrupteur des juges, après avoir sollicité et obtenu une lettre de cachet contre sa femme comme par indignation contre elle de ce qu'elle avait reçu, à son insu, de l'argent. M. de Beaumarchais, piqué à son tour, le met en justice comme juge corrompu [A f. 21/3 v, 09-1773]. Insulte faite à Monsieur de Rivat, conseiller connu par la plaisanterie de M. de Beaumarchais. « Ah bonjour, monsieur l'ami des rats, place à M. Derivat, comment vous en va mon compère Derivat, adieu donc mon cher ». [A f. 22/15 v, 07-1774]. M. de Beaumarchais à Vaux. Son affaire contre M. de La Blache [A f. 24/14, 12-1774]. M..Mathon a eu communication des mémoires de Voltaire par M. de Beaumarchais [C, f.38, 1784]. Son édition de Voltaire est contrefaite en Suisse. J'en ai vu un exemplaire en fort bon papier, en caractères assez bons, format in-8° [C, f. 92v, 1785]. A acheté tous les fonds et les divers secrets de Baskerville. L'empereur lui a accordé un vaste emplacement en Allemagne sur les frontières de l'Alsace vers le fort de Kohl. [B, f. 8 v, 1781].

-**BERNUSET, Pierre (libraire à Lyon)** : Deux libraires de Rochefort s'étaient avisés de mettre publiquement en vente [l'ouvrage de l'abbé Raynal] et de l'inscrire sur leur catalogue. On a fait... leur boutique, et ils sont déchus de leur privilège. 2 ballots saisis à Dijon, et à Paris on a saisi quelques lettres qui renfermaient une sorte de correspondance de nos libraires de Lyon relative à cet ouvrage. De Renaud et de Bernuset. [B, f. 96, 05-1781].

-**BILLIEMAZ, François (imprimeur-libraire à Lyon) [ca. 1750-1793]** : président du club central, juge de paix [D, f. 245 v, 1792].

- **BLANC** : voir **CORMON**.

- **BOIRON, Mlle** : épouse M.Carron. C'est sa sœur qui avait promis d'épouser le commis de M..Périsse [A, f. 3/10, 1762].

- **BOISSIEU Jean-Jacques de** (dessinateur et graveur) [1736-1810] : Proposé à la compagnie des trésoriers de France par M. de Jouy [A, f. 15/4, 12-1770], épouse Mlle Valous [A, f.19/7v, 1773], dîne avec le duc de La Rochefoucauld [A, f. 20/20, 1773], sauve une fille entraînée à la rivière par 4 hommes [A, f.27/6v, 1776]. Reçu à l'Académie de Lyon [B, f. 7,

1780]. Secret d'une encre de Chine de 6 couleurs avec lesquelles on en refait beaucoup d'autres ce qui est plus commode pour dessiner ou peindre que l'huile, et plus solide que le pastel. M. de Boissieu en est fort content [B, f. 72, 1781]. M de Boissieu travaille à la gravure du ballon de Lyon. Le sieur Villard en a donné une aussi où il représente le plan géométral, sur le quai de Retz, maison du collège, sous la terrasse au 2^e étage. [C, f. 7, 1784]. M de Boissieu a fait un dessin du grand ballon de Lyon avec une quantité prodigieuse de spectateurs. On y voit une partie des Brotteaux, du quai et du Rhône. Cela fera une très grande estampe, ayant plus de hauteur que de largeur. Il va demeurer en Bellecour, près de M. de Romans, dans la maison à trois fenêtres. M. de Savy a acheté 8 louis une tabatière qui avait appartenu à M. Devienne et pour laquelle M. de Boissieu a fait 2 figures d'enfant dont un ... et l'autre son fils à l'encre de la Chine. [C, f. 26, 1784]. Attribue au Guide un tableau représentant saint Jérôme acheté par M. de Grigny [D, f. 275 v, 05-1791].

- **BOURGELAT, Claude (inspecteur de la librairie, fondateur de l'école vétérinaire)** [1712-1779] : 20 membres des jésuites de la province de Toulouse envoyés à Pérusse et avertis par M. Bourgelat, qui écrit à M. Malesherbes pour savoir s'il juge à propos de les faire publier [A, f. 1/5v, 12-1761]. Tout un paragraphe sur l'art vétérinaire et l'école fondée vers la Guillotière [A, f.2/5, 1761]. Connu du roi de Prusse [A 3/8v, 1762]. Inspecteur des haras [A f. 4/4v, 1762]. Arrêt contre un conducteur de carrosse [A 8/10v, 1766]. Auteur d'une notice sur une anomalie anatomique [A, f. 10/22]. M. Vitet fait imprimer un ouvrage pour relever les livres de Bourgelat qui sont en très grand nombre : 1^o la description, 2^o la cure des maladies des chevaux. [A, f. 11/20v, 1769]. Vend son privilège des fiacres [A, f. 12/5v, 1769]. Informe de l'affaire Pulignieu [A, f. 13/17, 1770]. A failli mourir [A, f. 29/3].

- **BRETTE, François (libraire)** : venu de Grenoble, installé à Lyon depuis août 1791, logé à la place du Collège, acquiert la bibliothèque de l'abbé Périchon [D, f.291, 18-11-1791].

- **BRIASSON (libraire)** : chez lui ou son successeur on vend le dictionnaire chinois de M. Leroux de Hauteraies, professeur d'arabe au Collège royal, dont la bibliothèque a été divisée entre son neveu et son élève [A, f.27/20].

- **BRUYSET (BRUYZET), Jean-Marie et Pierre (imprimeurs-libraires)** : Vend le *Dictionnaire de l'Académie. L'Emile ou l'éducation*, par M.Rousseau, 3 ou 4 vol., L... du privilège à Bruyset [A, f.2/7, 1761]. M.L'Epinoy a acheté 36 000 l. la maison de M.Bruyset [A, f.19/12, 05-1772/75]. Réduction du droit de 27 l. sur les livres venant de l'étranger à 9l. seulement. M.Bruyset a obtenu cette modération [A, f.21/11, 25-10-1773]. M.Jean-Marie Bruyset a écrit pour faire lever l'impôt mis sur les livres à l'entrée du royaume, et s'est adressé

à M. Morellet, qui connaît beaucoup M. Turgot. Ce ministre a promis de le lever par un ordre particulier en attendant une révocation publique. Il se monte encore à 9 l., attendu les 8s par livre, et d'ailleurs, on a la cruauté de le percevoir brut, c'est-à-dire sur les livres, la caisse et l'emballage compris [A, f.24/6, 12-1774]. Le sieur Cottin a écrit à M. Bruyset qu'il était bien étonné qu'il marquât quelque répugnance à se prêter au débit des lettres de Clément XIV, que tout le monde les lui enlevait à la Cour, à la ville, en Flandres, et dans les provinces, et qu'il avait déjà débité plus de 900 exemplaires; que si sa façon de penser ne s'accordait pas avec celle dans cet excellent ouvrage, que sa conscience n'en fût pas d'accord avec celle de l'auteur qui est précisément celle de l'homme de l'Évangile, et qu'il fût d'un parti différent, qu'il pourrait en ce cas remettre les 30 exemplaires à Rosset qui ne se fera aucune peine de s'en charger [A, f.27/8, 01-1776]. Mariage de Mlle Durand avec M. Bruyset, fils de Jean-Marie [A, f.29/8, 05-1776]. *Les derniers moments de la reine de Hongrie*, tiré d'un discours prononcé à Vienne, et traduit par le secrétaire de l'ambassadeur de l'Empereur en France, envoyé à M. Bruyset qui l'a imprimé [B, f.77, 1781]. L'édition des *Histoire ecclésiastiques* d'Eusèbe, grec et latin, de Hollande, en 1695, 3 volumes in-folio, 48l. en feuilles ou 60l. reliés. Pierre et Jean-Marie Bruyset. Celle de Turin, 44l., mais fort laide, la plus récente de toutes, celle de Cambridge, la plus belle, la plus correcte et enrichie d'ailleurs de notes de M. Reading en 1720, 80l. reliée. J.-M. Bruyset qui n'en a plus [B, f.203, 1783]. L'édition d'une *Histoire ecclésiastique*. Gret. lat. de Hollande en 1695, 3 volumes in-folio, 48 l. en feuillets ou 60 l. relié. Piestre et J.-M. Bruyset. Celle de Turin 44l., mais fort laide, celle de Cambridge la plus correcte et enrichie d'ailleurs de notes de M. Reading, en 1720, 80l. reliée. J.-M. Bruyset qui n'en a plus [B, f.236, 6-06-1783]. Gohand, nouvelle édition grand in-4° chez M. Bruyset, qui dit le vendre communément 72 l. mais ajoute qu'il me le donnerait à meilleur marché [B, f.260, 1783]. Mme Moreau, nièce et héritière de Mme Leprince de Beaumont, directrice du dépôt de Saint-Denis [...] connaît l'abbé de Saint-Gervais et M. Bruyset. Rencontrée dans la diligence venant de Lyon où elle avait proposé à M. Bruyset l'impression de quelques manuscrits de Mme de Beaumont [B, f.252, 10-09-1783]. M. Bruyset, académicien, a vu chez l'auteur, un jeune homme de 21 ans logé rue Saint-Dominique, un mécanisme tout exécuté par lequel on prétend diriger les ballons. Envisage de le présenter à l'académie. [C, f. 12v, 1784]. M. Bruyset donne 10 000l. à la veuve Roffray [C, f.64, 09-1784]. M. Delaroche prétend obtenir la permission d'imprimer en concurrence avec M. Bruyset les arrêtés, 1° en qualité d'imprimeur du Roi à Trévoux avec liberté d'imprimer à trois lieues à la ronde; 2° parce qu'il y a six imprimeurs du Roi à Paris ayant tout pouvoir de les imprimer [C, f. 71v, 1784].

Mariage de Mlle... avec M.Bruyset, ..., fils de M.Bruyset Jean-Marie, associé de MM.Giraud et Imbert [C, f.81, 1785]. La *Théologie de Lyon* arrêtée à Chambéry. On a écrit à M. Bruyset, qui en avait envoyé quelques exemplaires pour le diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne, de n'en plus expédier, parce qu'ils seraient retenus [C, f.82, 1785]. Prêté à M.Bruyset *Le Catéchisme des économistes* [cancellé] [C, f.123, 1-03-1786]. M.Bruyset imprime le *Réquisitoire* de M.Séguier, et le vendra 2l. 8 s., au lieu de 4l. 12s qu'il se vend à Paris) [C, f. 182v, 11-1786]. M. Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, a obtenu le privilège d'imprimer tout seul tout ce qui regarde les Etats Généraux. Gagnera peut-être 500 000 l. à cette affaire-là. A envoyé à M. Bruyset 1 500 ex pour les débiter à son profit [D, f.124]. Nouvelle assemblée des libraires, qui, conjointement avec les imprimeurs, ont nommé M.Bruyset et M. La Mollière au lieu de M.M. Périsse et Rosset, qui avaient été nommés par les libraires seuls [D, f. 125v, 03-1789]. Dîner de tous les capitaines du bataillon de la section de la Confédération. M.Bruyset en était [D, f.311, 03-1792].

-BRUYSET DE MANNEVIEUX : A la séance de l'académie., on a parlé entre autres de M.Bruyset de Manneviel, qui a fait ouvrir une carrière de charbon de pierre, et l'abandonne [B, f.230v, mardi 6-05-1783].

-BRUYSET-PONTHUS, Pierre (libraire) : Mme de Beaumont, contes, et Bruyset-Ponthus, vient de faire imprimer des contes à Lyon où elle a employé le nom d'Erlac sous les couleurs les plus odieuses. Le sieur d'Erlac, suisse, qui s'intitule Excellence. Le comte d'Erlac avoyer régnant de la république de Berne a pris feu là-dessus et a fait au libraire Bruyset une lettre foudroyante pleine de hauteur et de menaces. Celui-ci, avant que de répondre, a communiqué le tout à M. de Sartines pour avoir son avis [A, f.21/14v, 09-1773]. A conduit l'abbé du Pinet chez Bruyset-Ponthus où il a acheté *L'esprit de sainte Thérèse* 5 l. [A, f.23/8, 09-1774]. Mme Louise, sur mes représentations, fait remercier de sa part M. Bruyset-Ponthus. par l'entremise de l'abbé de Ternay son confesseur pour les six exemplaires de *L'esprit de sainte Thérèse* qu'il lui avait envoyés [A, f.24/15, 21-12-1774]. Traité de probité de M. Bruyset-Ponthus envers M. Delaroche qui lui donnait 30 l., comme il les lui avait demandées pour le *Dictionnaire historique* en 8 vol. et qui lui fit une remise de 3 l., en lui disant qu'il n'était pas juste qu'il payât plus que ceux qui marchandent, parce qu'il n'avait pas marchandé [C, f.192, 1786]. Lui achète le *Dictionnaire de l'Académie* en feuilles de l'édition de Nîmes [C, f. 101, mai 1785]. Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, a obtenu le privilège d'imprimer seul tout ce qui regarde les Etats généraux. Gagnera peut-être 500 000 l à cette affaire-là. A envoyé à M. Bruyset 1 500 exemplaires pour les débiter à son profit. [D, f. 124, 1789]. Nouvelle

assemblée des libraires qui conjointement avec les imprimeurs ont nommé M. Bruyset et M. La Molière au lieu des MM Périsset et Rosset qui avaient été nommés par les libraires seuls [D, f. 125 v, 02-1789]. Dîner de tous les capitaines de bataillon de la section de la Confédération. M. Bruyset en était [D, 311, 03-1792].

- CARRA, Jean-Louis (publiciste) [1742-1793] : le sieur Carra au club des Jacobins propose de faire venir le 2^e fils du roi d'Angleterre et de l'établir roi [D, 296 v, 1792]. Le sieur Carra mis en état d'arrestation [D, 314, 03-1792].

-CHARRIER de LA ROCHE, Guillaume (bibliophile) : La bibliothèque de M. Charrier estimée 1400 l. [C, f. 8v, 1784]. Héritage de M. Charrier : partage entre ses fils M. de La Roche et M. de Grigny, sauf la bibliothèque qui va entièrement à M. de La Roche [C, f.4, 1784]. Duret lui prête la collection des comptes des contrôleurs généraux [D, 17-04-1788].

- **CIZERON, Marie-Françoise, née Journet, veuve de Cizeron, Claude (libraire)** : la veuve Cizeron vend un faux bref du pape [D, f. 320, 06-1792].

- **CORMON(D), Edme-Martin et BLANC (libraires)** : MM de Tournes retirés du commerce et ont vendu leurs fonds aux sieurs Piètre et Cormon [B, f. 56, 1780]. Piètre et Cormon vont donner un Polybe grec et latin in-8°. Les mêmes ont reçu d'Espagne quelques unes des belles éditions d'Ibarra [B, f. 227 v, 1783]. Les sieurs Piètre et Cormon achetèrent les fonds de MM. de Tourne 240 000 l. dont ils payeront une partie comptant et le reste en neuf ans par sommes de 18 000 l. chaque année, dont 5 déjà payées. Le sieur La Molière, fils du relieur, ayant pris la place du sieur Cormont, a jeté des fonds assez considérables dans ce commerce, où il y a deux commis, outre deux jeunes gens neveux ou cousins du sieur Piètre. Une brocheuse, puis une imprimerie de 7 presses, à deux hommes par presse, les compositeurs, le correcteur, en tout plus de vingt pesons employées. Elle appartient à M. de La Molière [C, f. 202 v, 1787].

-COTTIN : Le sieur Cottin a écrit à M.Bruyset qu'il était bien étonné qu'il marquât quelque répugnance à se prêter au débit des lettres de Clément XIV, que tout le monde les lui enlevait à la Cour, à la ville, en Flandres, et dans les provinces, et qu'il avait déjà débité plus de 900 exemplaires; que si sa façon de penser ne s'accordait pas avec celle dans cet excellent ouvrage, que sa conscience n'en fût pas d'accord avec celle de l'auteur qui est précisément celle de l'homme de l'Évangile, et qu'il fût d'un parti différent, qu'il pourrait en ce cas remettre les 30 exemplaires à Rosset qui ne se fera aucune peine de s'en charger [A, 01-1776].

-COURBON (bibliophile) : M. Courbon m'a promis de me faire voir le missel qu'il a donné aux comtes, qu'il dit être en vélin, de 1488, et celui du cardinal de Bourbon [C, f.65, 10-1784]. M. Courbon mandé par M. Vitet. M. Chalié voulait qu'on l'envoyât prendre par des fusiliers sous prétexte de brochures incendiaires [D, f.297v, 1792].

-*Le Courrier (de Lyon)* : le premier arrivé au nombre de 600 exemplaires, débarque en rue Saint-Dominique, chez un nommé Lambert, où il est attendu par 20 distributeurs, qui partent à l'instant, et le portent dans tous les quartiers. Ils le vendent 2 sols, et on le leur donne pour 18 deniers. L'auteur dit qu'il fera partir un courrier extraordinaire, qui arrivera plus tôt que le courrier ordinaire, et il marchera en cabriolet, de manière à se charger des commissions des particuliers [D, f. 193v, 05-1790].

- **DELAMOLIERE** : voir **PIESTRE ET DELAMOLIERE**.

- **DELAROCHE (ou DE LA ROCHE), Aimé (imprimeur-libraire) [1715-1801]** : M. l'archevêque il a quelques [blanc] manda [De]laroche le libraire et lui dit en vertu de quoi il avait donné à M. Mongez le titre d'historiographe de l'église de Lyon, que c'était à son insu et qu'il pensait pourtant en être et qu'il entendait qu'on le rayât [A, f. 14/24, 02-1770]. Affaire de l'hôpital et de Mme Delaroche relative à l'almanach. [A, 14/25 v, 02-1770]. Mme de Montazet va jeudi matin chez Delaroche pour y imprimer, et ce sont des vers à sa louange [A, 18/25, 08-1772]. M. le chancelier en renouvelant le privilège de l'almanach à [De]laroche l'a chargé de 100 ânées envers son secrétaire pour chaque année que durera le privilège et ainsi de tous les autres fabricants d'almanachs dans le royaume [A, 19/2, 01-1773]. Ordre à Delaroche d'ôter de l'almanach la justice du glaive. M. d'Uxelles s'en plaint à M. l'archevêque qui n'avait point connaissance du fait. [A, f. 24/3, 12-1774]. M. Liotard fait imprimer chez Delaroche un livre sur la peinture où il y aura 7 ou 8 estampes et portraits, dont le sien, celui de sa fille, ce n'est qu'une brochure de 60 pages ou environ [B, f. 109, 1781], *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'Eglise romaine, et confirmer les catholiques dans leur croyance*, par feu M. l'abbé de La Forest, chez Aimé Delaroche, 783, prix 40 s. broché et 50 s. relié [B, f. 216 v bis, 1783]. M. Bruyset, fils de Jean-Marie, a obtenu le privilège d'imprimeur du roi, ce qui vaut 100 louis. M. Delaroche, qui exploite ce privilège au nom de M. Valray, en donnait 1000 l. à M. de Valray qui est mort il y a un mois [C, f. 56 v, 06-1784]. Il prétend obtenir la permission d'imprimer les arrêtés en concurrence avec Bruyset, 1° en qualité d'imprimeur du Roi à Trévoux avec liberté d'imprimer 3 lieues à

la ronde, 2° parce qu'il y a 6 imprimeurs du Roi à Paris ayant tout pouvoir de les imprimer [C, f. 71v, 1784].

- **DELAROCHE, Rose-Françoise (fille du précédent) [1750-1783]** : On parle du mariage de Mlle de Bellescize (Sylvie, 1764-1832) l'aînée avec M. Milanois (1744-1794), veuf de Mme Vatar (Rose-Françoise).

- DESAINT veuve (imprimeur à Paris) : *Traité du pouvoir des évêques*, ouvrage où l'on se propose de faire voir que lorsqu'il y a empêchement de s'adresser au Saint-Siège, des évêques ont le droit de pourvoir au spirituel, soit pour les dispenses, soit pour tous les cas réservés au pape. Traduit du portugais d'Antonio Pereira, in-8°, relié 4 l. à Paris chez la veuve Desaint, rue du Foin. [A, f. 17/13 v 11-1771].

- DESFOURS (bibliophile) : La bibliothèque de M. Desfours est composée de 3 000 vol. qu'on doit bientôt vendre [B, f.229, 1783]. La bibliothèque de M. Desfours proposée à Los Rios, sans qu'on ait pu convenir avec lui, et achetée 3 000 l. par Jacquenod qui doit y gagner 1 500 l. Le catalogue fait par M. Flachon, vicaire de Saint-Georges [C, f.10, 1784].

- DIDOT, François-Ambroise (imprimeur-libraire) [1730-1804] : M. le comte d'Artois lui propose d'imprimer un roman. Refuse d'abord, se laisse ensuite gagner, mais arrivé à la 3° feuille, ne peut plus y tenir, déchire le livre, brise les planches, et le prince auquel on annonce qu'en brin-bleu, bien loin de s'en fâcher, dit au contraire qu'il n'en estime que davantage son imprimeur. [B, f. 18, 02-1780]. L'assemblée du clergé a destiné une somme de 40 000 l. pour les frais de l'édition des œuvres de M. de Fénelon par Didot. [B, f. 164, 22-11-1782]. Monsieur fait imprimer une *Jérusalem délivrée* en italien par Didot, dont l'exécution sera magnifique. Elle sera accompagnée de 12 estampes, dont tous les sujets sont du choix du prince. Cochin les dessinera et les gravera. [B, f. 164 v, 22-02-1782]. Didot fait paraître le 1° vol. de Corneille. Travaille à son édition de la Bible [B, f.224, 17-03-1783]. Jalousie de M. Anisson contre Didot : lettre insérée dans le *Courrier de l'Europe*. Didot chargé par le roi d'imprimer les auteurs français et latins pour l'éducation de M. le Dauphin in 4°, in 8° et in-12. Chargé par Monsieur d'imprimer la *Jérusalem délivrée*, qu'on propose par souscription à 12 louis. 40 figures et 2 vol. Le Corneille en 2 vol in-4°, 72 l. [B, f. 228, 17-03-1783]. Didot vient de donner un superbe prospectus de la, dans lequel il attribue à Johannot l'invention du papier vélin [C, f. 42, 08-06-1784]. Le chevalier Florian vient de donner un poème dans le goût de Télémaque intitulé Numa, il est imprimé chez Didot [C, f. 127 v, 01-03-1786]. M. de

Sarept chez Didot en Nivernais [D, f. 264, 02-1791]? Editions de l'imprimerie royale de Parme supérieures à celles de Didot. [D, f. 306, 18-03-1792].

- **DUPLAIN, Benoît (imprimeur-libraire)** : Livre de M. Millon, imprimé chez Duplain préface où il se déclare le défenseur de Locke et de Montesquieu [A, f. 1ter/7, 11-1761]. A Duplain un louis par jour pour dresser le catalogue de la bibliothèque du collège. Refuse. Remis au jugement du Parlement. Fondation Camille, Panissot et Mazonod. [A, f. 2/7, 02-1762]. M. Duplain chargé de ranger la bibliothèque et ce faisant de mettre à part les livres cités, pour être ensuite faite sur eux la vérification demandée [A, f. 4/5, 12-1762]. M. Duplain demande 6 000 l. pour arranger la bibliothèque. 3 clefs, une à l'obédiancier, une à M. Charrier, l'autre au libraire. Suivra l'ordre des catalogues de Martin. Propose de mettre à part les incunables [A, f. 6/22 v, 08-1763]. M. le procureur général se transporte en main-forte chez Duplain [A, f. 18/25 v, 08-1772]. Le dictionnaire de l'Académie 24 l. chez Duplain qui le réimprime en meilleur papier, demeure rue Buisson [A, f. 28/1, 26-02-1776]. Accident arrivé par un baril de poudre chez un officier rue Royale, maison Duplain, auparavant Guyot et jadis Lambert [C, f. 198, 17-02-1787]. Mariage de Mlle de Hauteroche avec M. Duplain [B 266 v, 10-09-1783].

- DUPLAIN Joseph (journaliste) : taxé pour agiotage par arrêt du Conseil [B, f. 184, 15-11-1786]; oncle ou beau-frère de M. Terrasse, en parle dans son journal de manière à le montrer innocent [D, f. 242, 30-09-1790].

- DUPONT (imprimeur) : M. Dupont imprimeur du *Plan d'éducation* de M. Talleyrans député [D, f. 224 v, 24-08-1784].

- DURAND : Mariage de Mlle Durand avec M. Bruyset, fils de Jean-Marie [A, f. 29/9, 05-1776].

- DU TERNEY abbé (bibliophile) : mort en février 1788. Sa bibliothèque devrait rapporter 60 000 l., mais le produit net de la vente ne se monte qu'à 42 ou 44 000 [D, ff. 6 et 13, 03-1788].

- **FAUCHEUX, Claude-André (imprimeur-libraire) [1741-1793]** : arrêt du Conseil qui casse le privilège de Fauchaux, et le supprime, pour avoir imprimé un mémoire où des gens puissants se trouvent insultés. Affaire particulière [B, f. 183 bis, 04-1782]. *Le décret de l'Assemblée nationale sur les biens du Clergé justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, par M. l'abbé Lamourette, docteur en théologie, de

l'Académie royale des Belles-Lettres d'Arras, à Paris chez Belin, et à Lyon chez Faucheux, 1791, pp. 60 [D, f.248, 02-1791].

-GAUDIN, Père (bibliothécaire de l'Oratoire), se présente pour être reçu à l'Académie, et est en concurrence avec M. Mathon. Reçu, il doit faire son entrée le 8-12 [B, f. 50v]. Son discours de réception, traite cette question: « s'il est possible de bien écrire en province », se décide pour l'affirmative, prouve très bien sa thèse, et donne lui même un exemple d'un très bon style [B, f.53, 5-12-1780]. Projette de faire sur Lyon des essais historiques dans le goût de M. de Sainte-Foy [B, f.7, 1781].

-GAVINET (bibliophile) : Le sieur Gavinet a mis 100 louis à faire relier les livres qu'il avait achetés chez M. de Montribould en maroquin, larges dentelles en or sur le plat, dorure sur tranche et ses armes dans le milieu des deux côtés. Il est en marché pour la bibliothèque de M. Saccheti, peu nombreuse, mais composée de livres rares, tous les Baskerville, plusieurs livres d'histoire naturelle, le tout bien conditionné et relié magnifiquement [B, ff. 224-224v, 1783].

- **GENTOT, Pierre (graveur et marchand d'estampes)** : graveur à Lyon, portrait de M. Savy, 4 l. chez Gentot [D 190 v, 02-1790].

-GILIBERT (éditeur) : M. Gilibert a acheté sur le Rhône auprès de M. Mathon la maison d'un nommé Balmont, led. se propose de donner l'année prochaine le *Systema naturae* de Linnaeus, avec les noms français et des planches, on y ajoutera beaucoup [C, f.17, 1786].

-GIRAUD, Maurice (imprimeur) [? - 1781] : marié le 20 oct. 1746 à Catherine Imbert, échevin 1764-1765, cousin de Duret. Meurt la nuit du 4 au 5 janvier 1782 vers minuit [B 120, 11-1781 >contradiction dans date); associé de Imbert et Jean-Marie Bruyset [C, f.81, 1785].

- **GOY, Benoît (avocat, membre de l'académie de Lyon, bibliophile)** : se dit subdélégué des Crispins de Paris (?) [A, f.3/11, 06-1762]. Nommé pour examiner l'affaire du bureau des finances [A, f.10/5, 08-1767]. Mariage le 15 janvier [A, f.13/8v, 01-1770]. La bibliothèque de Goy renferme un missel de Lyon sur vélin [C, f. 65, 1784]. Exécuteur testamentaire de M. de Sève [B, 43, 10-1780]. A donné 2 000 l. de lods à M. Charrier pour son bien d'Emeringes, qu'il vend à M. Benon pour 100 000 l. et celui-ci lui a donné, outre ce prix de la valeur, 6 000l. pour les lods dont les deux tiers ou les trois quarts doivent aller à M. de Saint-Maurice.[B, f. 46, 10-1780]. Assemblée chez M. Goy pour accommoder les différents qui subsistent entre Mlle Perrache et la compagnie. N'a rien produit.[B, f. 139, 1782]. Duret a vu M. et Mme Goy chez Mathon, où ils ont dîné avec l'abbé Monger et M. Mercier, l'auteur de

l'an 7240 (1850), du *Tableau de Paris* et d'une foule d'autres ouvrages, jusqu'au nombre de 33. Il travaille à présent à une notice ou description de la Suisse dans laquelle il doit s'étendre principalement sur les moeurs et la forme du gouvernement et peu sur le géographique et le physique, réside à Neuchâtel [B, f. 207 v, 1783]. Duret invité à dîner chez Mathon, il n'y va qu'à l'après-dîner, et y rencontre M. et Mme Goy, mais aussi Mme Lemierre, Mlle Catalan, M. Philippon, receveur général de la Chambre des comptes de Besançon, auteur d'un excellent ouvrage sur l'éducation, M. Vasselier, de la poste, on y lit une pièce de sa façon, M. Andrieu, on y lit aussi une pièce de sa façon; M. Delandine [B, f. 267, 10-09-1783]. Mort de M. Goy aux A..., d'une apoplexie [C 63, 1784]. Sa bibliothèque renferme un missel sur vélin [C, f. 65, 10-1785]. M. Bruys de Vaudran, auteur d'une comédie, sur les rangs pour l'Académie, chargé par M. Goy de faire la vente de sa bibliothèque, au catalogue de laquelle on travaille. [C, f. 72, 10-1784]. M. Rosset achète la maison de Goy située près des portes de Saint-Irénée 10 000 l. sur le pied de 2 700 livres d'introge et le reste en rente viagère sur le roi à 9 % avec réversibilité sur son fils, ce qui donne 1 600 l. par an [C, f. 93, 1785]. Bruys de Vaudran informe Duret que Goy, son ami, lui avait souvent dit qu'on lui avait offert 30 louis de son missel et qu'il les avait refusés [C, f. 99, 1785].

- GOY, Marie Catherine, née Durand (femme du précédent) : Mme Goy très malade [A, f. 12/13v, 06-1769]. Mme Goy guérie [A, f. 12/16 v, 06-1769]. Mme Goy très mal [A, f. 12/22, 06-1769]. Dame de charité à Sainte-Croix [C, f. 83, 1785].

- **GRABIT, Joseph-Sulpice (imprimeur-libraire) [1736-?]** : M. de Saint-Martin, ancien officier dans le régiment de Foix, auteur du livre *Des erreurs et de la vérité*, dont une édition chez Grabit.[C, f. 30, 08-06-1784]. Arrêté comme imprimeur [D, f. 275, 13-05-1791].

- GRANGE (imprimeur) : Mention d'une édition d'un petit livre de dévotion par Ibarra qui le dispute, entre autres aux Grange, voir Ibarra [A, f. 25/18 v, 1775].

- HOFMAN (imprimeur alsacien) : auteur d'une invention pour simplifier l'impression, qu'on appelle imprimerie polytype. Elle consiste à jeter une sorte de fonte sur la planche faite en caractères mobiles et l'on garde ces secondes planches, qui sont fort minces, pour être déposées dans un magasin et s'en servir ensuite à tirer des exemplaires au fur et à mesure qu'on en a besoin. Autant de ces secondes planches que de feuilles d'impression, c'est comme les estampes. [C, f. 153 v].

-IBARRA, Joachim (imprimeur-libraire de Madrid) : il s'est formé à Madrid une librairie et des imprimeries considérables qui travaillent beaucoup et dans le reste du royaume à proportion. J'ai entre les mains, d'un nommé Joachim Ibarra, une édition d'un petit livre de dévotion qui le dispute non seulement avec les Coutelier, Grange, Barbares, mais avec les Baskerville, et, peut-être, l'emportant sur eux par la forme et l'élégance des caractères, la beauté de l'encre, la proportion des distances, la propreté de la disposition, la force et l'uni du papier (fabriqué en Catalogne) qui efface celui de Hollande; On dit qu'il y a huit libraires dont un seul occupe 8 imprimeurs. On traduit à force nos auteurs français et bientôt ils se passeront de nous qui faisons auparavant tout ce commerce. C'est une obligation que nous avons à l'abbé Terray [A, f.25/18, 1775]. Distribue un *Salluste* acheté par M. de Sury 264 l. ou 11 louis, relié en basane avec dentelles [D 42 v, 04-07-1788].

-IMBERT, associé de Giraud et Jean-Marie Bruyset [C, f.81, 1785].

-JACQUENOD (ou JACQUENOT), Claude Marie (libraire) : Duret et l'abbé du Pinet : nous allâmes tout de suite chez la Rusand, croyant y trouver *Les vrais sentiments de l'Eglise de Lyon*, brochure de 138p. Nous ne l'y trouvâmes pas, mais chez Jacquenod [A, f.23/8v, 09-1772/75)]. [B, f.61, 01-1781]. L'abbé Raynal en 10 volumes in 8°, avec l'atlas relié en veau sanguine écaillés avec filet d'or, 72 l.. Jacquenod [B, f.141, 04-08-1782]. La bibliothèque de M. Desfours proposée à Los Rios sans qu'on ait pu convenir avec lui, et achetée 3 000 l. par Jacquenod qui doit y gagner 1 500 l.. Le catalogue fait par M. Flachon, vicaire de Saint-Georges [C, f. 10v, 03-1784]. Livre chez Jacquenod, grand ballon de poste, aérostat, qui partira l'an 2440, y joint l'explication, colorié [C, f.20, 04-1784]. Retenu chez Jacquenod la grammaire allemande de Junker qui doit être reliée en veau, prix fixé à 2l. 10s [C, f.29, 8-06-1784]. L'ouvrage de M. Necker divisé en 3 parties : la 1e où il justifie ce qu'il a fait, la 2e où il parle de ce qu'il devait faire, la 3e où il critique ce qu'on a fait (les opérations faites) depuis lui. Jacquenod assure qu'il devrait en recevoir incessamment [C, f.80, 01-1785]. Madame Jacquenod morte subitement le mardi-gras [C, f. 89v]. Brochure dans la forme et la grosseur d'un volume in-12 sur une loge de francs-maçons très piquante (où l'on a reçu des dames). Se vend chez les frères Jacquenod, et on vend la clé séparément [C, f. 138v, 05-1786]. *Lettre de Junius, en Angleterre*, 1 vol. in-12, 4 l. 10s. Jacquenod [D, f.96, 09-1788]. Editions de l'Imprimerie royale de Parme supérieures à celles de Didot. V.Jacquenod [D, f.306, 18-03-1792].

X

-LA VALLIERE, Louis-César de la Baume le Blanc, duc de (bibliophile) [1708-1780] : Offre sa fille en mariage à M. de Marigny [A, f. 1/3 v, 1761]; Au siège de Gibraltar [A, f. 1/10 v, 1761]. A sa mort, vente de sa bibliothèque [B, f. 97, 1781]. Prêté à M. Mathon le 1^{er} vol. du catalogue de M. de La Vallière, du 3 août 1783 [B, f.219, 1783]. La *Guirlande de Julie*, petit in-folio, vendue 14 000 l. achetée par un libraire anglais, vendue à l'origine 200 l., achetée par M. de La Vallière 700 l. [C, ff. 11-11v, 1784].

-LACROIX-LAVAL (bibliophile) : les articles du catalogue de M. Lacroix qui concernent Lyon ont été vendus 30 louis, ils appartenaient à M. Noyel [C, f. 13v, 1784].

-**LAMBERT (-GENTOT, Georges ?) (libraire)** : le premier arrivé du *Courrier (de Lyon)*, au nombre de 600 exemplaires, débarque en rue Saint-Dominique, chez un nommé Lambert, où il est attendu par 20 distributeurs, qui partent à l'instant, et le portent dans tous les quartiers. Ils le vendent 2 sols, et on le leur donne pour 18 deniers. L'auteur dit qu'il fera partir un courrier extraordinaire, qui arrivera plus tôt que le courrier ordinaire, et il marchera en cabriolet, de manière à se charger des commissions des particuliers [D, f. 193v, 05-1790].

- LE BRET (libraire à Paris) : La collection de M. le comte d'Artois composée de 50 vol. , dont quelques-uns fort petits, achetée à une vente de Leuret 2 040 l. [B 92 v, 01-05-1741]. M. Lemierre donne *Artaxerxès* la semaine prochaine. Elle est déjà imprimée. M. de Vergennes veut qu'elle soit examinée par un censeur de Paris. On espère que se sera M. Le Bret, censeur ordinaire des ouvrages de M. Lemierre désigné par M. le vice-chancelier. Compatriote et ami de M. de Vergennes [B 274, 31-10-1783].

- LECLERC (dessinateur) : M. Leclerc dessinateur, fils du Leclerc de la poste [A f. 21/23, 09-1773].

-L'EPINOY : M.L'Epinoz a acheté 36 000 l. la maison de M. Bruyset [A, f. 05-17, 1772/75].

-LEJAI (ou LEJAY), Edme-Jean (libraire) : M. le comte de Mirabeau, venant de Paris, a passé par Lyon hier 5e mars avec la procuration de son père, et il retourne à Aix pour s'y faire députer, accompagné du sieur Lejai, son libraire [D, f. 124v, 1789].

-**LEROI (ou LEROY), Amable (imprimeur-libraire) [1749-1825]** : C'est chez le sieur Leroi, libraire, que M. Gullin a dit : « Il ne faut pas s'étonner, ce n'est pas le travail mais la débauche et le tempérament inassouvisable de M. Legeay qui lui mine[nt] la santé. » [D, f. 165v]. *Avertissement pastoral de M. l'évêque du département du Rhône-et-Loire, métropolitain de SE, aux ecclésiastiques qui exercent dans son diocèse le ministère de la confession*. Brochure in-8°, p.20. A Lyon, de l'imprimerie d'Amable Leroi, place Saint-Jean, 1791 [D, f. 265v, 13-05-1791].

-LOS RIOS, Jean-François de (libraire) [1727 ou 1728-1820] : il fait la vente de M. Mathon à 1 écu par séance. 120 l. 400 l. pour les frais de l'impression du catalogue, l'huissier (?) [B, f.227, 1783]. Los Rios doit faire la vente de livres de M. Sachetti, qu'il a achetés 4 600 l., dans deux mois, en y joignant une autre bibliothèque de Languedoc. On travaille au catalogue [B, f.230, 05-1783]. Un homme qui s'était endormi dans un cabinet des appartements de M. Sachetti et que Los Rios y ferma par mégarde en se réveillant. Venant à se réveiller dans la nuit et ayant grand'peur, ouvrit la fenêtre et se mit à crier de toutes ses forces et jeta l'alarme dans toute la maison. il fallut aller chez Los Rios, le faire lever et venir. [B, f. 243]. La bibliothèque de M. Desfours proposée à Los Rios, sans qu'on ait pu convenir avec lui, est achetée 3000 l. par Jacquenod. Flachon, vicaire de Saint-Georges, est l'auteur du catalogue de la bibliothèque de M. Desfours [C, f. 10v, 03-1784].

-LURIEU, Pierre-Thomas Gonyn de (avocat, bibliophile) : M. de Lurieu, banqueroute, [A, 4/11, 12-1762]. On a effacé 15 pages au discours de Saint-Thomas sur les finances. On croit que M. Prost le fils et M. de Lurieu avaient fait cet endroit. L'orateur dérouté abandonne son premier projet et donne un discours sur l'indulgence prononcé à l'académie il y a 10 ans. [A 7/2, 01-1766]. *La Bibliothèque historique* du père Lelong est à 18 l. par vol. en feuille pour les libraires et la reliure de veau leur est comptée sur pieds de 4 l. Ainsi il ne peut pas le donner à moins de 24 ou 25 l. L'exemplaire en question est de M. de Lurieu, relié en veau, et il en demande 120 l. [B, f.81, 01 -05-1781]. J'ai vu une liste de la nomination, [avec, entre autres] M. Delaroche, 3 [voix] (trois de M. Lacour, M. de Poeymieux, M. de Lurieu) [C, f. 76 v, 10-1784]. M. de Vérines, fils du pontonnier de Rochebaron, nommé chanoine d'Ainay, a été fait nommé par M. de Lurieu, ainsi que M. Fiscat au prieuré [C, f. 141, 03-1786].

-MARTIN, catalogue de : M.Duplain demande 6 000 pour arranger la bibliothèque. 3 clefs, 1 à M.l'obédancier, 1 à M.Charrier, l'autre au libraire. Suivra l'ordre des catalogues de Martin. Propose de mettre à part les incunables [A, f.6/22v, 1763].

-MATHON DE LA COUR, Charles Joseph [1738-1793] (homme de lettre, membre de l'académie de Lyon, bibliophile); N.B.= différencier Mathon de La Cour, qui a classé la bibliothèque du duc d'Orléans, et son fils Mathon de Fougère qui vend la bibliothèque de son père pour se constituer une bibliothèque littéraire : M. Mathon reçu à l'académie à la place du P. Ptolomon (réception de M..Mathon) [A, f.4/2, 12-1762]. A l'ac., div. de M. de Quinsonas et M.Borde au sujet de l'éd. [A, f.4/4, 12-1762]. M. Mathon le fils a remporté le prix à l'académie dernière ... et belles doubles sur les lois de l'ac. et leur décadence, le dimanche de

la Passion. Le donnera et le déclarera à la séance d'après Pâques [A, f.9/11v, 01-1767]. *Académie*, notre académie de la part du roi de Naples, par le ministère de son ambassadeur, 5 vol. in-folio, 9 v., achat des estampes de son cabinet. M. Mathon a sollicité le présent que l'académie a reçu de la part du roi de Naples [A, f.9/13 v°, 01-1767]. Auteur de *L'almanach des muses*, il a disputé et s'est fait attribuer le privilège du *Journal des Dames*. Faut 400 souscripteurs pour les frais de l'impression [A, f.7/35, 1766]. Emprunte à Duret le 1^{er} vol. des *Heures* [A, f.9/1, 1767]. Chargé (Mathon fils) par l'académie des inscriptions de travailler à l'histoire d'Aristomène, morceau qui nous manque [A, f.14/24, 1770]. Reçu à l'ac., concurrence avec le père Gaudin [1781]. M..Mathon peu content du fragment de l'*Histoire de Lyon* de l'abbé Gaudin qu'on a lu à l'académie, faiblement écrite, trop abrégée, et ne renfermant aucune recherche. Les trois premiers siècles renfermés dans 9 à 10 pages [B, f.177v, 1783]. Etablissement d'un bureau de 9 écrivains pour copier et transcrire à 2 s. la page de 200 mots, équivalents à une page imprimée d'un volume in-12°. Dans la maison de M.Pingon, par les soins de M.Mathon. On paye à Paris 3 s. par page [B, f.206, 1783]. Prêté à M.Mathon le 1^{er} volume du catalogue de M. de La Vallière. Du 3 août 1783 [B, f.219v, 03-1783]. M. Mathon projette de faire un catalogue de la bibliothèque du sieur Adamoli. Les héritiers sont tenus de donner 1 000 l. pour les frais de l'impression [B, f.227, 1783]. Soutient le candidature de Bérenger à l'académie de Lyon, élection le jeudi 11-12-1783 [B, f.275-280, 1783]. Los Rios fait la vente de M..Mathon à 1 écu par séance. 120 l. 400 l. pour les frais de l'impression du catalogue, l'huissier. M..Mathon a eu communication des mémoires de Voltaire par M. de Beaumarchais. Il lui en a coûté 18 l. pour les faire copier, et il en a eu pour 15 louis de livres de la part du libraire qui les a fait imprimer à Lyon [C, f.38, 1784]. On imprime à Lyon le *Barnevelt* de M.Lemierre (et on doit l'y représenter), et le *Testament* de Ricard, par M.Mathon [C, f.40, 1784]. Proverbe de M.Massolier, "l'entente au diseur", qui m'est donnée par M.Mathon, avec une chanson de Mme la comtesse Guimond, adressée à M.Lemierre, imprimée à Pergame [C, f.55v, 1784]. Prêté à M.Mathon le 21 juin *Le Journal des savants*, vers les 24 ou 25 juillet. Rendu [C, f.101, 16-05-1785]. Je suis allé le 7^e septembre voir l'exposition (au Lycée). M.Mathon était venu pour m'y expliquer [C, f.166v, 1786]. Le livre de M.Mathon paraît... in-4° de 230 p., le prix fixé à 3 l. 12s [D, f.10v, 1788]. M.Mathon a présenté au roi un exemplaire de la 2^e édition de ses *Comptes-rendus. La Gazette de France* en parle. Il avait écrit à son oncle qu'il comptait tirer 5 000 et quelques cent livres de la 1^e édition [D, f.62, 1788]. M.Mathon a tiré 3 000 exemplaires de sa 1^e édition, tous vendus, et 3 000 de la 2^e. Il avait eu l'honneur de présenter au roi son discours sur le

patriotisme [D, f.68v]. Les sujets de congrégations faits par M.de La Forêt formeraient 7 ou 8 volumes in-8°. M.Mathon s'offrait de les faire imprimer à ses dépens, au cas qu'on les veuille adopter pour l'usage du diocèse. Il a outre cela 130 catéchismes faits en abrégé [D, f.110v, 1788].

-MERCIER (LEMERCIER), Louis Sébastien [1740-1814] (auteur) : J'ai vu M. et Mme Goy chez M.Mathon, où ils avaient dîné avec M.l'abbé Monger et M.Mercier, l'auteur de *L'an 7240 (1850)*, du *Tableau de Paris*, et d'une foule d'autres ouvrages, jusqu'au nombre de 33. Il travaille à présent à une notice ou description de la Suisse, dans laquelle il doit s'étendre principalement sur les mœurs et la forme du gouvernement, et peu sur la géographique et sur la physique. Il y passe une partie considérable de chaque, faisant sa résidence ordinaire à Neufchâtel, qu'il dit être le séjour le plus agréable [B, f.207v, 1783]. M. Lemerancier refait une édition de son *Année* en 3 vol. Son bonnet de nuit. Une description de la Suisse [B, f.257v, 1783]. Fait une édition de *Mille Quarante*. M.Mercier en Suisse [B, f.268, 10-1783]. Nouvelle édition de la *Mille quarante* de M.Mercier, en 3 volumes in-8° [C, f.173v, 1786].

-MICHON : Périssette avait rayé du catalogue Michon le livre du P.Aller ... dit un titre qu'on peut tuer les tyrans [A, 12-1772].

-MILANOIS (MILLANOIS), Jean-Jacques-François [1749-1793], avocat du roi en la Sénéchaussée de Lyon, député aux Etats généraux : Prêté à M.Milanois *Description de Lyon. Discours sur l'histoire de Lyon* par le P.Ménéstrier [A, f.9/1, 01-1767]. On croit que M.Prost de Royer a fait le réquisitoire de M.Milanois contre les Dusurgey, ou du moins en partie. Son gros ouvrage trouvé bien fait, il en paraît 4 volumes. Il a déjà reçu 50 000 l. Ce sont les frères Perrin et Carmagnole qui ont le privilège et font les frais de l'inscription [B, f.146v, 1782]. M.Milanois et M.Rey soumis à un nouvel interdit de six mois pour avoir assisté chez M.l'intendant à des paiements [B, f.163v, 1782]. Révélation de M.Milanois. Apparition de M.Prost de Royer, qui se plaint de ce que personne n'a songé à lui donner des prières. M.Milanois dit que le défunt est mal informé, et qu'il se plaint à tort puisqu'il n'a cessé de prier pour lui Dieu tous les jours [C, f.97, 1785]. Sur ce que M. de Royer avait demandé 2 400 messes dans son apparition faite à M.Milanois, à la loge de Brotteaux, a fait à Saint-Jean une fondation d'une messe pour tous les lundis de chaque semaine ou M.Milanois ne manque jamais d'assister. On le dit devenu un peu fol [C, f.106, 1785]. Pour le Tiers-Etat de la ville, M.Milanois, M.Gondard, M.Couderc [D, f.128v, 03-1789]. M. le comte de Mirabeau a dans sa manche 400 députés, dont 2 de Lyon, M.Périssette et M.Milanois. Ce dernier aurait écrit que

tout était sur le point de manquer par les intrigues de la noblesse et du clergé [D, f.79, 07/08-1789].

-MILLANOIS, Marie-Alexandrine [1730-1816] : On dit le brevet de M. de Bellescize signé du 14. Mlle Milanois nie la chose [A, f.27/8v, 12-1775].

-MILLANOIS DE LA THIBAUDIERE, Charles-François [1744-1793] (imprimeur) : On parle du mariage de Mlle de Bellescize l'aînée avec M.Milanois, veuf de Mme Vatar [C, f.47, 1784]. M. de Montfort et M. de Bellescize se sont raccommodés et sont devenus inséparables. Le fils de M. de Bellescize a fait des dettes considérables qu'on fait monter à 80 000 l., dont M.Milanois a payé une partie. M.Milanois-Vatar a acheté une des maisons de M.Rigaud, celle sur le quai où demeure M.Chanin [C, f.49v, 1784]. Mariage de Mlle de Bellescize avec M.Milanois, aujourd'hui mardi 23 novembre [C, f.71]. Mariage aujourd'hui 25 de M.Roux et de Mlle Gondel, de M.Milanois de La Thibaudière et de Mlle Bellescize, Mlle Giraud et M.Faure [C, f.72].

-MIRABEAU, Honoré Gabriel Riqueti, comte de [1749-1791] (auteur) : *Les vrais principes économiques des finances* de l'abbé Baudeau m'est envoyé par M. de Mirabeau, en date du 9^e mai 1785. Remis à M.Périsse le manuscrit de M. de Mirabeau le 1^e-08, lequel m'a dit ne pouvoir me rendre réponse que dans une quinzaine, à cause d'une multitude d'affaires qui empêchent qu'il ne puisse l'examiner dans ce moment, et voir s'il n'y a rien qui doive en rendre l'impression dangereuse et le compromettre [C, f.154v, 08-1786]. M.Périsse du Luc a reçu le ballot des devoirs, m'a demandé l'adresse de M. de Mirabeau, en a pris un exemplaire, et doit expédier les autres dans un paquet à l'adresse de M. de Mirabeau, qu'il insérera dans une balle où il y aura d'autres livres pour son frère. La partie des frais qui le concerne [C, f.157, 7-08-1786]. Lettre de M. le comte de Mirabeau à M. de (La) Créteille, dans laquelle il répond au reproche que celui-ci lui fait d'avoir attaqué l'administration de M. Necker, et annonce un ouvrage fait exprès sur cet objet. Cet ouvrage a paru, on l'imprime à Lyon, il est de la plus grande force et plus soigné pour le style [C, f.217v, 1787]. M. le comte de Mirabeau, venant de Paris, a passé par Lyon hier 5^e mars avec la procuration de son père, et il retourne à Aix pour s'y faire députer, accompagné du sr. Lejai, son libraire [D, f.124v, 03-1789]. M. le comte de Mirabeau a dans sa manche 400 députés, dont 2 de Lyon, M.Périsse et M.Milanois [D, f.79, 07/08-1789].

-MONTUEL, M. de : Séance publique de l'ac., M.Montuel, directeur, annonce que le Roi a décidé d'accorder à l'ac. de Lyon les éditions du Louvre qui pouvaient lui convenir [B, f.53, 5-12-1780].

-MOUTARD (libraire à Paris) : Mélanges tirés d'une grande bibliothèque; ouvrage fait sous les yeux et par la direction de Mr le marquis de Paumi-Fermas (?), in-8°, à Paris chez Moutard. Chaque volume marqué d'une lettre de l'alphabet. Est poussé jusqu'à la lettre " k ". On y lit : " Coquille, dans sa qualité de procureur fiscal du duché de Nivernois eut l'honneur d'être député trois fois aux Etats généraux convoqués à Orléans et à Blois en 1460, 1576, et 1588. Il nous a fait le récit de ce qui s'y passa, et ce sont d'excellents mémoires pour l'histoire de France ", p.310 du tome intitulé *De la lecture des livres françois*, 6e partie. Livres de théologie et de jurisprudence du 16e siècle, 1780 [B, f.41, 10-1780]. Le lundi 28 avril 1788, on met en vente chez lui le *Compte rendu au Roi en mars 1788 et publié par ses ordres*, vol.in-4° de 183p., prix 4 l. 16s. [D, f.24, 28-04-1788].

-OL(L)IER, Mlle (libraire) : *Les Lyonnoisismes ou recueil d'expressions et de phrases vicieuses usitées à Lyon*. Se vend chez le sieur Molard, instituteur rue Mâcon, ou chez Mlle Ollier, rue Saint-Pierre [D, f.304, 18-03-1792].

-PANCKOUCKE Charles-Joseph [1733-1798] : Linguet attaque M. d'Aiguillon, dont il n'a reçu que 12 000 l., Panckoucke, auquel il demande 120 000 l., et le sieur Duqueine, négociant qui lui servait de correspondant, et qu'il accuse d'infidélité [C, f.164v, 1786].

-PERICHON, abbé (bibliophile) : sa bibliothèque a été vendue pour 21 000 l. à un nommé Brette, libraire [D, f.291, 18-11-1791].

-PERISSE, Jean-Marie [...-1834] : 20 membres des Jésuites de la province de Toulouse envoyés à Périssette, et avertis par M.Bourgelat, qui écrit à M.Malesherbes pour voir qu'il juge à propos de les laisser publier [A, f.1/5, 1761]. On imprime chez Périssette un nouveau *Dictionnaire de droit canon* par M.Devillars [A, f.2/2]. 4 ballots de livres appartenant aux Jésuites de Langres adressés au sieur Périssette pour vendre [A, f.3/6]. Mlle Boiron épouse M.Carron. C'est sa soeur qui avait promis d'épouser le commis de M.Périssette [A, f.3/10]. M.Périssette prépare une nouvelle édition du rituel de Toulon en 3 volumes, in-4°, qui se débitera par souscription. Les évêques du Languedoc en prennent 80 exemplaires. M. l'archevêque a refusé de l'adopter, disant que ses idées ne cadraient pas avec celles de ce livre, et qu'au surplus, il en avait presque fini [A, f.5/5, 1765]. M.Pulignieu à Périssette, qui dit le tenir de M. de Mions. *Réquisitoire* de M. de Bacot. Différence d'un mémoire qui est manuscrit, qui est tout contre le prévôt des marchands, et qui a été envoyé à M. l'intendant par le ministre, et du *Réquisitoire* de M. de Bacot, qui a été imprimé chez Périssette à l'insu et

contre le gré de M. de Bacot [A, f.11/15 et 15v, 1768]. Périsse, le 14 juillet, entre les mains un manuscrit sur l'administration des chemins. On met en titre qu'il entreprend de nouveau la nécessité des grands chemins, et la bonté de la méthode en cela jusqu'à présent. Il en veut surtout à *L'Ami des hommes* contre lequel il dirige principalement son ouvrage, parce que beaucoup de réclamation dans le style des raisonnements, peu d'exactitude dans le raisonnement. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'un docteur en Sorbonne, qui n'en est pas l'auteur, l'apporte de Paris pour le faire imprimer à Lyon, et s'adresse à un libraire, homme d'esprit et lettres, et très bon économiste, qui l'a refusé dès qu'il a vu qu'il était composé dans des principes contraires au sens divin, qu'il se ferait un scrupule d'imprimer comme d'une ... ou de porter contre sa pensée. Il doit imprimer un ouvrage in-4° très pratique et fait de main de maître. Lyonnais auteurs [A, f.13/22, 14-07-1770]. Lettre de M. l'intendant qui assure qu'il existait une très grand fermentation à Versailles, et qu'avant qu'il ..., il se ferait une grande explosion. Périsse avait rayé du catalogue Michon le livre du P.Aller ... dit un titre qu'on peut tuer les tyrans [A, f.18/27, 12-1772]. Voir Périsse ou Renaud touchant M. de Saint-Pérvy. Voir M.Guay [B, f.60v]. 2° Voir Périsse, Renaud ou Jacquenod au sujet de M. de Saint-Pérvy (fait) [B, f.61, 01-1781]. *Lettres sur la profession d'avocat, avec un catalogue des livres qui lui sont nécessaires*, par M.Camus, avocat, 1vol. in-12, Paris, 1781. Périsse [B, f.100, 9-08-1781]. Libelle : 300 exemplaires venaient de Pontarlier ou de Franche-Comté, et devaient aller à Paris. M. de La Tourette en a pris un exemplaire, M.Périsse un, et on en a envoyé deux, l'un au garde des sceaux, et l'autre à l'inspecteur de la Librairie [B, f.194v, 1782]. La *Théologie* du P.Vala a valu 28 000 l. ... Périsse. On lui en a demandé de tous les diocèses de France, et on a envoyé plus de 200 exemplaires à Rome. Le libraire a promis 300 l. de pension annuelle sa vie durant au P.Vala s'il peut décider M. l'archevêque à mettre un mandement à la tête de la nouvelle édition de cet ouvrage, dont il y a 2 volumes d'imprimés. Néanmoins, le prélat a s... à la continuation sur les remarques, observations qui lui ont été adressées. M.Pey demande à la résilier. On demande de Rome des observations [B, f.208, 1783]. Ouvrage posthume de M. de Montesquieu. Brochure qui se donne à Paris pour 24s. et que Périsse vend 36s. [C, f.19v, 1784]. M.Périsse me dit que son ciment de M.Etienne se fendit dès les 1e couches, et qu'on n'acheva pas, mais qu'il y a du même un autre ciment mêlé avec de l'huile fort grasse qui se lie mieux. Il en a fait un essai en petit, et il attend que l'hiver soit passé par dessus afin d'en porter un jugement solide. M'a dit que les deux millions que les nouveaux fermiers prêtent aux hôpitaux sont probablement continués par les fermiers à venir, que l'intérêt s'en prendra sur le sol pour la livre accordé l'an passé, et que comme le

produit de ce sol fait au-delà de ce sol, le surplus sera destiné à former une caisse d'amortissement pour éteindre peu à peu le capital. Ajoute que néanmoins la Charité sollicite encore un autre secours pour subvenir à l'œuvre des enfants trouvés, que ce secours doit être au moins de 150 000 l. [C, f.33v, 1784]. L'ouvrage de M. l'abbé Baudeau, intitulé *Les vrais principes économiques des finances*, m'est envoyé par M. de Mirabeau en date du 9^e mai, reçu le 13^e par la poste, sous le contresing de M. de Richebourg, directeur général des postes. Donné à M.Périsse pour l'imprimer le 17 ou 18 du même mois. Me rend mon exemplaire accompagné de 6 autres et puis de 3 autres, neuf en tout, de la 4^e édition, le 7^e juin [C, f.104v, 05/06-1785]. Mme de Marignane a été ces jours-ci à Lyon, a vu M.Périsse. C'est lui qui a imprimé le premier en province *L'Ami des hommes* en 3 vols [C, f.151v, 07-1786]. Remis à M.Périsse le manuscrit de M. de Mirabeau le 1^{er} août, lequel m'a dit ne pouvoir me rendre réponse que dans une quinzaine, à cause d'une multitude d'affaires qui empêchent qu'il ne puisse l'examiner dans ce moment, et voir s'il n'y a rien qui doive en rendre l'impression dangereuse et le compromettre. Insiste toujours pour avoir la lettre de Louis XIV, disant qu'on peut en trouver une copie d'Italie [C, f.154v, 08-1786]. Le sr Périsse avait reçu une trentaine d'édits du timbre qu'il a vendus aussitôt, et 36s l'exemplaire. Il l'avait affiché, on lui en a fait des reproche [C, f.157, 7-08-1786]. Il paraît un ouvrage sur la monarchie à 2s dont on a envoyé deux ballots à Périsse. Il est dans les principes du ministère actuel, et on soupçonne le sr. Moreau d'en être l'auteur, lequel, par parenthèse, est couché sur le *Compte-rendu* pour 22 000 l. de pension [D, f.34v]. La réponse de M. Necker paraît d'hier 29 affichée à la porte de M.Périsse [D, f.89v, 08-1788]. Périsse rebâtit la maison Thomé [D, f.184, 02-1790].

-PERISSE, frères : MM. Périsse ont acheté la maison Thomé 45 000 l. [B, f.117, 09-1781]. M. Delor fait chez les sieurs Périsse des jardins très ingénieux. Rétabli la grande cascade. Fait 4 bassins d'eau jaillissante de différentes formes, et surtout un rocher dans l'un d'eux. Ses dessins renforcés et tracés avec de petits cailloux de rivière non cassés de différentes couleurs, rouges, bleus, noirs ou lisérés des mêmes. Sa longue plate-bande sur le retour de la terrasse le long du vallon qui conduit à la cascade chinoise, faite d'un rocher artificiel avec cinq fontaines de cascade. Bassin carré où des loges pour les écrevisses. Mur placé entre la cascade et le bassin ouvert par le milieu et orné sur le devant d'un très beau portique, 3 grands réservoirs sur le haut. On profite de construire sur le bas du vallon une pièce d'eau de 200 pieds de longueur sur 80 de largeur, qui fera aller des artifices d'eau [B, f.202, 07-1782]. Imprimé de M.Périsse. L'édition tirée à 500 exemplaires, dont 24 à M. de Saint-Pérvy, 2 à moi, 7 ou 8 vendus à Lyon, autant envoyés à Grenoble. 25 exemplaires à Rouen, lesquels

saisis à la chambre syndicale en présence et par ordre du premier président; mais par grâce le ballot fut refermé, et renvoyé à sa 1^e adresse. MM. Périsse ne veulent pas profiter de la facilité que M.Augeard, fermier général, leur offre d'en introduire dans Paris par petites parties jusqu'à 200 exemplaires, en les allant prendre lui-même dans sa voiture hors de Paris. Ils les retirent du commerce et les séquestrent pour n'en plus vendre dès le mois d'août, et l'impression en avait été finie sur la fin du Carême ou vers Pâques [B, f.142, 4-08-1782]. (En Italie) Les frères Périsse passent pour être les auteurs des troubles de Lyon [D, f.285v].

-PÉRISSE DU LUC, Jean-André [1738-...] (imprimeur libraire) : le 7 août 1786, il reçoit le ballot des devoirs; m'a demandé l'adresse de M. de Mirabeau, en a pris un exemplaire et doit expédier les autres dans un paquet à l'adresse de M. de Mirabeau, qu'il insérera dans une balle où il y aura d'autres livres pour son frère. La partie des frais qui le concerne [C, f.157, 1786]. M.Périsse est député pour le corps des libraires [D, f.123v]. Nouvelle assemblée des libraires, qui, conjointement avec les imprimeurs, ont nommé M.Bruyset et M.La Mollière au lieu de M.M.Périsse et Rosset, qui avaient été nommés par les libraires seuls [D, f.125v, 03-1789]. M.Périsse avait obtenu un arrêt du Conseil et s'était fait rétablir dans sa députation [D, f.129v]. M.Périsse a écrit que tout allait et irait bien [D, f.150, 06/07-1789]. M. le comte de Mirabeau a dans sa manche 400 députés, dont deux de Lyon, M.Périsse et M.Milanois. Ce dernier a écrit que tout était sur le point de manquer par les intrigues de la noblesse et du Clergé [D, f.79]. On parle beaucoup de M.Périsse pour maire [D, f.168v]. C'est M.Périsse qui a proposé de mettre la journée à 10 sols [D, f.176, 02-1790]. Liste : Périsse, Roland, Betholon, à la tête, suivis des 40 pénitents, d'un confesseur et d'un bourreau [D, f.180]. Périsse a eu pour la mairie 137 voix, tous les autres infiniment moins [D, f.184v]. La rue Mercière et la rue Tupin demandent M.Périsse pour maire [D, f.209].

-PÉRISSE -MARSIL, Jean-Marie [1754-...] : M.Périsse le jeune, libraire, rue du Marché-Neuf-Notre-Dame, à Paris [C, f.123, 1-03-1786]. Le frère de Périsse fait capitaine de son quartier. M.Périsse a disparu, et l'on assure que M.Desgranges, qui est capitaine de son quartier, doit être cassé demain 12e pour avoir mené le [un blanc]. Les sieurs Pressavin et Périsse principaux auteurs; on a donné trois livres par tête aux hommes, et 12 sols aux polissons pour tirer les pièces. Un des conjurés, expirant de ses blessures à l'hôpital, a dit : " J'ai donné ma vie pour un écu ". On en avait flatté quelques uns du pillage. Périsse avait envoyé 700 hommes pour défendre l'arsenal contre les jeunes gens [D, f.172v, 01-1790].

-PERRET : la bibliothèque de M.Perret à vendre [A, 1ter/7, 1761].

-PERNETTI Jacques, abbé [1696-1777] (auteur) : Discours sur la bibliomanie de M. Balloud qui a beaucoup de livres. Réfutation de ce discours par M. l'abbé Pernetti qui n'en a point [A, f.1/7v, 1761]. M. de Bologne reçoit la brochure de l'abbé Pernetti, dit qu'il en fera usage pour les enfants, mais qu'il n'est pas juste puisqu'il en profite, que ... d'honneur et lui et lui envoyer 25 louis [A, f.4/9, 1762]. Portrait de l'abbé Pernetti en estampe [A, f.17/13, 1772]. Prêté à M. Emery le *Tableau de Lyon* par l'abbé Pernetti, et la *Description* de la même ville par M. Clapasson, du 6^e janvier [A, f.24/1, 01-1775]. L'abbé Pernetti avait fait une histoire de l'ac. qu'il montra aux académiciens, lesquels, peu contents de la manière dont elle était faite, le prièrent de ne la point publier. Cependant, l'auteur la mis entre les mains d'un imprimeur, l'édition en était finie et prête à paraître lorsque M. M de l'ac. obtinrent du commandant, M. de Rochebaron, un ordre pour le faire enlever toute entière, et elle fut jetée dans le Rhône de dessus le pont de pierres jusqu'au dernier exemplaire, et on regrette à présent de n'en avoir pas conservé au moins un [B, f.150, 08-1782].

- *Lyonnais dignes de mémoire* [D, f.145v, 20-06-89].
- *Tableau de Lyon* [D, f.322v, 14-06-1792].

-**PIESTRE, Etienne ET CORMON(T/D), Edmé-Martin,** (libraires, associés de 1779 à 1784) : MM de Tournes retirés du commerce, et ont vendu leur fonds aux srs Piètre et Cormond [B, f.56, 1780]. Les srs Pietre et Cormont achetèrent les fonds de MM de Tournes, 240 000 l., dont ils payèrent une partie comptant, et le reste en neuf ans par sommes de 18 000 l. chaque année, dont 5 déjà payées. Le sr [La] Molière, fils du relieur, ayant pris la place du sr Cormont, a jeté des fonds assez considérables dans ce commerce, où il y a deux commis, outre deux jeunes gens neveux ou cousins du sr Piètre. Une brocheuse puis une imprimerie de 7 pièces, à deux hommes par presse, les compositeurs, le correcteur, en tout plus de 20 personnes employées. Elle appartient à M. [La] Molière [C, f.202v, 1787].

-**PIESTRE, Etienne, ET DELAMOLIERE (LA MOL(L)IERE), Jean-Baptiste** (libraires, associés de 1784 à 1789 environ) : Projettent l'édition d'un dictionnaire anglais et espagnol 2 vol. in-4° [C, f.19v, 1784]. *Botanique* de Linnaeus, en 3 vol. in-4° imprimé chez Piestre et Delamolière par les soins de M. Gilbert. Le 3^e vol. renferme un lexique et des planches élémentaires. Il se propose de donner le *Système naturel* et tous les ouvrages de cet auteur, qui feront une quarantaine de vol. [C, f.92, 1785]. *Médecine domestique*, en 5 vol. in-8°, imprimé à Genève pour le compte de Piestre et Delamolière [C, f.125v, 03-1786]. Delamolière est nommé avec Bruyset par les libraires et les imprimeurs en remplacement de Périsset et Rosset [D, f.125v, 03-1789].

-PROST DE ROYER, Antoine François [1729-1784], avocat, échevin, lieutenant général de police : M.Prost le fils soupçonné d'être auteur d'une lettre à M. l'archevêque sur le prêt, laquelle a été supprimée par la police comme publiée sans permission [A, f.6/10, 1763]. On a effacé 15 pages au discours de la Saint-Thomas sur les finances. On croit que M.Prost le fils et M. de Lurieu avaient fait cet endroit. L'orateur, dérouté, abandonne son premier projet et donne un discours sur l'indulgence prononcé à l'ac. il y a dix ans [A, f.7/2v, 01-1766]. Le moindre plaidoyer d'avocat, au moins 6 l., mais plus ordinairement 12 l. S'il occupe 4 ou 5 séances peut aller à 3, 6 ou 10 louis. Mémoire au moins trois louis. M.Prost les fait payer jusqu'à 10 [A, f.8/8]. M. le marquis de Mirabeau consulté par M.Prost sur l'affaire de la Charité [A, f.11/7v]. M. Prost député à Paris de la part du bureau [A, f.12/26, 1769]. M. de La Verpillière a eu 28 voix, M. de Saçonay 11, M. de Rivérieulx 11, M.Tolozan 6, M. de Bellescize 7, M.Prost 1, M. de La Valette 1, M.Chartier le père 1, M. de La Roche 3. M.Prost a compté au bureau 33 mille l. pour les frais de son 1^{er} voyage à Paris [A, f.12/31]. 3 objets de M.Prost. Le 1^{er}, lettres patentes qui sont expédiées, 2^e, prorogation des droits... 3^e, confirmation des droits sur les vins étrangers sujets à la quadruple entrée [A, f.13/11v, 03-1770]. M.Prost lieutenant de police [A, f.18/18, 09-1772]. On croit que M.Prost travaille à obtenir un brevet [A, f.18/25v]. A la dernière séance de l'ac., on propose M. de Villiers, M.Prost de Royer, M.Boullioud propose le P.Lasserre, qui sont inscrits sur les registres. [...] il y a toute apparence que M.Prost de Royer le sera [A, f.19/3v, 01-1773]. Nouvel ordre adressé à M.Prost de faire subir encore un interrogatoire à M. de Boissieu, et surtout relativement à M. de Savy, et la part qu'il aurait pu prendre à tous ces cents (?) [A, f.21/15v]. M.Prost sorti de chez M.Barou, est allé chez M. de Savy, qui ne s'y trouve pas. Celui-ci voulant savoir le sujet de la visite, mais ne daignant pas aller chez M.Prost, va chez M.Barou qui lui dit que c'était pour s'expliquer avec lui, que s'il avait été dans cette affaire, c'est que M. de Boissieu l'y avait mis, et qu'il s'en était vanté, sans quoi personne n'en aurait rien su [A, f.21/16]. L'affaire de M.Prost accommodée moyennant des soumissions en paroles et par écrit [A, f.21/19]. L'oraison funèbre du comte de Marnésia avit une tirade contre l'ancien gouvernement que M.Prost avait passée. M.Pulignieu avait demandé à la voir, et l'a rayée, radiation qui n'a rapport qu'à l'impression à laquelle l'auteur la destine [A, f.22/5, 07-1774]. L'abbé Morellet à Lyon, M.Prost lui fait la cour [A, f.25/22v, 07-1775]. M.Prost de Royer nommé à l'ac. par la démission de M.l'abbé Perneti et en concurrence avec l'abbé de La Serre qui a eu plusieurs voix. Sera reçu publiquement à la séance d'après la Saint-Martin [A, f.29/18, 08-1773]. M.Prost de Royer, à la séance de l'ac. du 1^{er} mai, en faisant une histoire

abrégée des Académies, à commencer depuis les Grecs, et parcourant les avantages qu'elles ont procurés aux hommes et aux nations [B, f.83v, 1781]. M.Prost de Royer mort d'hier 21 septembre, et enterré aujourd'hui 22 [C, f.60, 1784]. Portrait de M.Prost de Royer, gravé, se vend 6 l. [C, f.232v, 1787].

-PRUDHOMME, Louis-Marie (imprimeur et journaliste) : Nouvelle conspiration découverte et annoncée par le sieur Prudhomme [D, 263v, 05-1791]. Dénonciation du sr Prudhomme à l'accusateur public faite par le département [D, f.265v]. Le sieur Prudhomme et Duvanel sont associés, se présentent au club du centre, et s'engagent à prouver tout ce qu'ils ont annoncé [D, f.266v]. Le sr Prudhomme condamné à 2 000 l. d'amende envers la municipalité de Pont-de-Beauvoisin, pour avoir dit que le jour elle était aristocrate, et la nuit contrebandière. S'en moque en disant qu'ils pouvaient bien le condamner, mais le faire payer, qu'il les en défiait, puisqu'il n'avait que 40 sols pour tout bien [D, f.275v].

-PULLIGNEU (PULIGNIEU), famille : M.Milanois très vivement poursuivi, procédure immense. M.Pulignieu rapportera. Ledit sr demande à être jugé à l'audience. Prendra peut-être à partie le procureur général [A, f.6/23v, 1765]. L'affaire de M.Milanois doit être rapportée samedi. M.Pulignieu rapporteur. Beaucoup encore de matière au greffe. Un particulier dit qu'il reconnaissait la procédure de Dulion, que c'était certainement M. de la Roue [A, f.6/24v]. M.de Savy fera le réquisitoire. M.Pulignieu est allé à M. l'archevêque, qui abandonne. On y joindra le discours de M. de Bayeux [A, f.5/5, 1765]. Mariage de M.Pulignieu avec Mlle Auriol, 180 000 l. M.Pulignieu 80 000 l. [A, f.11/5v, 01-1768]. M.Pulignieu à Périsset, qui dit le tenir de M. de Mions. *Réquisitoire* de M. de Bacot. Différence d'un mémoire qui est manuscrit, qui est tout contre le prévôt des marchands, et qui a été envoyé à M. l'intendant par le ministre, et du *Réquisitoire* de M. de Bacot, qui a été imprimé chez Périsset à l'insu et contre le gré de M.de Bacot [A, f.11/15, 1768]. On dit que M.Pulignieu songe à la charge de lieutenant général [A, f.11/17, 1768]. Le petit Baset qui avait des vues sur Mlle Durand. M.Mayeuvre, qui craignait la concurrence, consulte M.Pulignieu, et, d'accord, lui font faire la connaissance de Mme de Nervo, sa sœur, pour l'amuser, et pendant ce temps, l'autre pousse sa pointe et réussit [A, f.12/11, 1769]. M.Pulignieu a écrit une lettre par laquelle il déclare se désister de son agrément dès que M.Bacot est dans la résolution de le garder. M. de Savy, à ce qu'on croit, a l'intérim [A, f.13/13v]. M.Pulignieu très bien auprès de M. le gouverneur, et le lieutenant de police peu favorable. Lettre de M.Tolozan, qui n'est pas ami de M.Pulignieu, à M.Tolozan, lettre de M.Pulignieu, et réponse de M. de la Roche très bien faite [A, f.13/14v, 1770]. L'affaire de

M.Pulignieu redevient douteuse. M.Bourgelat qui écrit qu'on ne peut pas obtenir l'interim, que le chancelier veut qu'elle se vende. L'arrêt signifié. M.d'Ornaison revient. M.Pr... a loué un appartement de 1800 l. Mme de Mions en chemin. M.l'archevêque négocie un accommodement. M.de Mions veut obtenir un règlement qui fixe tous les objets de la contestation et prétentions respectives entre lui et sa compagnie [A, f.13/17]. M.Pulignieu lieutenant de police indépendant du consulat [A, f.14/23v]. M.Tolozan, imprudent, engage la Compagnie, M.Pulignieu propose à M.Pupil de revenir prendre sa place. M.T. propose devant un grand nombre des MM d'inviter M. de Mions. Tous tournent le dos et ne veulent point entendre. M.Chirat [A, f.14/26v]. M.Pulignieu donne à dîner le 15 à M. l'intendant, M. de La Roche, M. de Pizay, M.Dugas [A, f.15/8v, 1771]. M. l'archevêque écrit à M.Pulignieu et ne lui a point donné la qualité de procureur général [A, f.15/11v]. La place de lieutenant général de police avait été offerte à M.Pulignieu il y a 6 ans par M le gouverneur, et lui, par un sentiment de générosité, l'avait refusée [A, f.15/13]. M.Pulignieu parti de mardi 23, doit s'arrêter en chemin pour commission. Sollicite une déclaration de M. le chancelier et de M. l'abbé Terray. M.T. consent de la lui donner. M. le chancelier résiste encore [A, f.15/17v]. M. et Mme de Pulignieu hier 17 chez M.l'intendant, demandent à M. de la Roche ses bontés [A, f.16/3, 06-1771]. M. le curé refuse la sépulture à un comédien et ensuite l'accorde. Lettre de M.Pulignieu et de M. l'archevêque [A, f.16/9, 07-1771]. M.Pulignieu a ses ports francs pour toutes les lettres qui partiront de l'arrondissement du conseil supérieur [A, f.16/10v]. L'abbé Valernod veut faire imprimer l'idée d'une machine nouvelle et s'adresse à M.Pulignieu pour en avoir la permission [A, f.18/7v, 09-1772]. Visite faite par M.Pulignieu, qui se fait accompagner par M.Périsse, syndic, chez M.Duplain, fils de l'aîné, sur deux lettres, une du lieutenant de police de Paris, qui disait savoir qu'il avait été expédié une feuille pour la Bretagne contenant des questions sur l'*Encyclopédie*, et correspondance, et puis de M. le chancelier, qui se plaint amèrement de ce que les libraires de Lyon se donnent toutes sortes de licences, et une liste des plus mauvais qui se déclarent ouvertement ou secrètement. La ...cendance y dénommée. Trouvent en arrivant la maison investie, 8 cavaliers, ... n'avait pas pu s'échapper... de produire ses livres. Répond qu'il le brûle. On cherche jusque sous ... mais avait été prévenu et tout avait été mis à l'écart. Fugitif, car on lui avait conseillé de s'absenter, aurait été mis à la Conciergerie avec les autres. Un colporteur en prison y sera trois mois au moins. Interrogé, mais n'a rien dit [A, f.18/26v, 1773]. Le mémoire pour cette fille de maçon va s'exprimer dans un *Journal des causes célèbres* dont on aura 8 volumes par an. L'auteur l'a donné à M.Pulignieu. M.Pulignieu partit dimanche 18 en plein jour et devant tous les

négociants [A, f.19/12 et 12v, 05/06-1772/75]. L'oraison funèbre du comte de Marnésia avait une tirade contre l'ancien gouvernement que M.Prost avait passée. M.Pulignieu avait demandé à la voir, et l'a rayée, radiation qui n'a rapport qu'à l'impression à laquelle l'auteur la destine [A, f.22/5, 07-1774]. Conseil supérieur à vendre en gros et en détail, faut s'adresser à M.Pulignieu. Affiche et placards [A, f.23/11, 1774]. Requête présentée par la femme Guillot contre M. Pulignieu. Lettre de cachet surprise [A, f.24/9]. On dit que M.Pulignieu a accommodé avec la femme Guillot pour 13 000 l. [A, f.24/15]. M. Dufour de Villeneuve nommé rapporteur dans l'affaire de M.Pulignieu [A, f.25/8, 06-1775]. M.Pulignieu gagne au conseil le 17 septembre contre le sr Bonichon, et la dite Guillot, avec tous les dépens. Bonichon condamnée à 200 l. d'amende [A, f. 25/28, 09-1775]. M.Pulignieu le père est mort; le premier président son fils s'est fait donner un hôtel qui servait à l'intendant, et a obtenu la direction de la Librairie [B, f.12, 12-1780].

-REGNAULT, Geoffroy (RENAUD) (imprimeur-libraire) : Descente de M.Pupil chez Regnaud et Reguillat [A, f.3/7v, 1761-1765]. La nouvelle brochure a pour titre *Le Triumvirat*. M.Regnaud fugitif ou chassé de Lyon, à ce qu'on dit, pour avoir imprimé ci-devant quelques méchants livres. Editeur de la brochure, du moins on le soupçonne ainsi, et l'on a fait des perquisitions jusqu'à Lausanne où l'on croyait trouver le coupable et des traces de son délit [A, f.21/5v, 1772-1775]. Voir Périsse ou Renaud touchant M. de Saint-Péavy. Voir M.Guay [B, f.60v, 01-1781] 2° voir Périsse, Renaud, ou Jacquenod au sujet de M.de Saint-Péavy (fait) [B, f.61, 01-1781]. Deux libraires de Rochefort s'étaient avisés de mettre publiquement en vente l'ouvrage de l'abbé Raynal, et de l'inscrire sur leur catalogue. On a fait ... leur boutique, et ils sont déchus de leur privilège. 2 ballots saisis à Dijon, et à Paris on a saisi quelques lettres qui renfermaient une sorte de correspondance de nos libraires de Lyon relative à cet ouvrage. De Renaud et de Bernuset [B, f.95v, 1781]. M. de Beaumarchais a passé par Lyon dernièrement pour traiter avec Regnaud [C, f.234, 1787].

-REGUILLIAT, Jean-Baptiste (imprimeur-libraire) : Quatre libraires cités pour samedi à Dijon : Bussiat, Reguillat, Jacquerot le fils pour la mémoire [A, f.2/6v, 1761-1765]. Descente de M.Pupil chez Regnaud et Reguillat [A, f.3/7v, 1761-1765].

-REY, Michel, (imprimeur-libraire hollandais) : livre imprimé chez Michel Rey, où l'on pense que l'unique moyen de libérer l'Etat est de vendre les biens du Clergé et d'en venir ensuite à un simple impôt. Très respectueux d'ailleurs pour la religion [A, f.16/12v, 10-1771].

-REY, Antoine-Claude, lieutenant de police à Lyon : M.Milanois et M.Rey soumis à un nouvel interdit de six mois pour avoir assisté chez M. l'intendant à des paiements [B, f.163v, 1782]. M.Rey destitué, on croit que M.Perret sera mis à sa place [D, f.88, 1788]. Requête en faveur de M.Rey, signée par plus de 200 citoyens, présentée à M. de La Roche [D, f.89, 1788]. La requête en faeueur de M.Rey signée de 5 ou 6 cent personnes [D, f.93]. Il fait des recherches chez les libraires et imprimeurs et y saisit le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, les litanies [D, f.123, 1789].

-ROSSET, Louis (libraire) : L'abbé Regnard allant aux eaux d'Aix y fait des chansons pour toutes les dames. L'archevêque de Tarentaise, témoin de son empressement, indigné, lui tourne le dos et ne veut plus le voir. Va voir avec Rosset M.Voltaire, et, admis, et pour se recommander auprès de lui, s'annonce comme amateur de poésie et comme faisant des vers et des chansons. " Eh, M. l'abbé, lui répondit-il, chantez des antiennes. Cela est de votre état, et ne faites point de vers. " [A, f.19/7, 02-1772/1775]. Rosset avait écrit à Voltaire pour lui annoncer les *Trois siècles de la littérature*. Mais celui-ci ne les recevant pas, parce que la rigueur du temps avait empêché leur envoi, écrit à Rosset : " Vous ne m'envoyez pas ce livre que vous m'avez promis. Ce n'est pas qu'il excitât ma curiosité, je le connais parce qu'on m'en a écrit de Paris, il a été justement flétri à la requête de mes parents, mais il faut avoir toutes les pièces quand on plaide, fût-ce contre un gremlin " [A, f.19/8]; Voltaire assez mal, et son secrétaire a écrit à Rosset, qui lui offrait un exemplaire de *Monde primitif*, de ne le point envoyer, que dans l'état où il est il lui serait fort inutile, et que les racines hébraïques ou grecques n'ont jamais guéri aucun malade [A, f.20/13, 07/08-1773]; Le sieur Cottin a écrit à M.Brutzet qu'il était bien étonné qu'il marquât quelque répugnance à se prêter au débit des lettres de Clément XIV, que tout le monde les lui enlevait à la Cour, à la ville, en Flandres, et dans les provinces, et qu'il avait déjà débité plus de 900 exemplaires; que si sa façon de penser ne s'accordait pas avec celle dans cet excellent ouvrage, que sa conscience n'en fût pas d'accord avec celle de l'auteur qui est précisément celle de l'homme de l'Evangile, et qu'il fût d'un parti différent, qu'il pourrait en ce cas remettre les 30 exemplaires à Rosset qui ne se fera aucune peine de s'en charger [A, f.27/8v, 01-1776]. 2 volumes de supplément au *Dictionnaire historique*, 7 et 8e. 9 l. brochés. M.Rosset [C, f.65, 10-1784]. M.Rosset a acheté la maison de M.Goy, située près des portes de Saint-Irénée 10 000 l. sur le pied de 2 700 l. d'introge, et le reste en rente viagère sur le roi à 9 pour cent avec réversibilité sur son fils, ce qui donne 1 600 l. par an. M.Rosset [C, f.93, 1785]. Rencontre que je fais chez Rosset de M. le marquis de Satillieu (Dufort), député d'Annonay à l'Assemblée [D, f.255, 03-1791]. Nommé représentant

avec Périsset, par les libraires seuls. Ils seront remplacés par Bruyset et La Mollière [D, 125v, 03-1789].

-**RUSAND**, veuve (libraire) : La vente de l'oraison funèbre de M. de Marnésia a été défendue. La Rusand [A, f.23/6, 09-1774]. Avec l'abbé du Pinet, nous allâmes tout de suite chez la Rusand, croyant y trouver *Les vrais sentiments de l'Eglise de Lyon*, brochure de 130p. Nous ne l'y trouvâmes pas, mais chez Jacquenod [A, f.23/8, 09-1774]. On a demandé à la Rusand plus de 30 exemplaires des *Principes de la foi* de l'abbé Duguet [A, f.29/18v, 06-1776].

-**SACHETTI** (bibliophile) : Los Rios doit faire la vente de livres de M.Sachetti, qu'il a achetés 4 600 l., dans deux mois, en y joignant une autre bibliothèque de Languedoc. On travaille au catalogue [B, f.230, 05-1783]. Un homme qui s'était endormi dans un cabinet des appartements de M.Sachetti, et que Los Rios y ferma par mégarde en se réveillant. Venant à se réveiller dans la nuit, et ayant grand'peur, ouvrit la fenêtre et se mit à crier de toutes ses forces, et jeta l'alarme dans toute la maison. Il fallut aller chez Los Rios le faire lever et venir [B, f.243].

-**SAINT-PERAVY**, de (?) : voir Périsset ou Renaud touchant M. de Saint-Péravy. Voir M.Guay [B, f.60v, 01-1781] 2° voir Périsset, Renaud, ou Jacquenod au sujet de M.de Saint-Péravy (fait) [B, f.61, 01-1781]. Imprimé de M.Périsset. L'édition tirée à 500 exemplaires, dont 24 à M. de Saint-Péravy, 2 à moi, 7 ou 8 vendus à Lyon, autant envoyés à Grenoble. 25 exemplaires à Rouen, lesquels saisis à la chambre syndicale, en présence et par ordre du 1^{er} président, mais par grâce le ballot fut refermé, et renvoyé à sa 1^e adresse [B, f.142, 4-08-1782].

-**SERVAN** (SERVANT ?) (auteur) : M.Servan était à l'académie mardi et doit revenir à Lyon pour la harangue de Saint-Thomas [A, f.14/25, 08-1770]. Auteur d'une *Apologie de la Bastille*, qui semble réfuter Linguet et réellement confirme tout ce qu'il dit, écrit dans un style ironique. Ouvrage de 60 pages, in-8°, mais accompagné de quantité de notes sur différentes parties de l'administration qui font de cette brochure un volume de 262 pages. Imprimé à Lyon [A, f.40]. Le livre de M.Servant pourrait bien être arrêté. M. le Chancelier, qui l'aime, fait écrire par M.Sartine une lettre aux libraires de Lyon pour ne point imprimer avant le privilège, à peine de n'être pas obtenu.

- **SURY**, M. de (bibliophile) : Lui a fait voir ses livres rares par l'ancienneté de l'édition, pour la beauté de l'impression et pour la singularité des matières. Il (Duret) a vu les *Dialogues* de Seurat en deux petits vol. d'un caractère italique fort gras et relié en maroquin [B, f.49]. A

acheté le *Salluste* d'Ibarra 264 l., ou bien 11 louis, relié en basane avec dentelles [D, f.42v, 05-1788].

-THOMAS, Antoine (auteur et membre de l'académie de Lyon) : M.Thomas appelé M. de La Fourbonais, qui a fait assigner la Librairie en réparation de plagiat [A, f.6/17, 10-1763]. M.Thomas de l'académie [A, f.8/15v, 08-1766]. M. le comte de Clermont doit répondre à M.Thomas [A, f.8/17, 01-1767]. *Bélisaire*, ouvrage de M.Thomas. Du politique qui fait beaucoup de bruit, traits hardis sur le gouvernement [A, f.9/6v, 01-1767]. M.Thomas a lu à l'ac. de Lyon des fragments de son poème sur le czar Pierre le grand [C, f.110, 1785]. M.Jeannin a fait tirer 6 000 exemplaires des vers que M.Thomas a faits en son honneur [C, f.111]. M.Thomas me dit que le *Dictionnaire* de l'Ac. était prêt à paraître, qu'il y avait un bon tiers de changé et que j'en serais auteur. Je lui dis de proposer à l'Ac. de se donner des correspondants dans les provinces, et 2° de faire un dictionnaire des prononciations vicieuses, des expressions et des tournures de phrases vieilles, précieuses ou barbares, hantées tant à Paris, que dans les provinces, en faisant choix des principales et des plus en vogue, 3° de donner un tableau alphabétique des mots qui nous manquent, et qu'il serait à propos d'introduire en reprenant dans l'ancien langage, en tirant de nos voisins, et même en créant de nouveaux mots, pour la création desquels on s'attacherait à suivre l'analogie du Français ou de quelque langue ancienne, 4° dictionnaire des synonymes [C, f.119, 1785]. M.Thomas mort à Oulins dans la nuit du 16 au 17 septembre [C, f.121v, 1785].

-TOURNACHON, Ignace (imprimeur) : M.Boileau tombé d'apoplexie après avoir dîné chez Mme Tournachon [B, f.46, 1780]. M.Tournachon : 13 ou 15 louis chez M.Mermier. Lettre de M.Mostré précieuse et moitié badine, réponse du premier qui promet de rapporter la somme sur lui. M. l'intendant dit qu'il le connaissait bien pour fripon au jeu, mais non pas ailleurs. M.Tournachon est parti pour Paris. On a fait des vers à son sujet, et à celui de son épouse dont la pensée est que le pied a glissé à l'une et que la main a tourné à l'autre [B, f.63, 01-1781]. M.Tournachon est malade à Moulins. Sa sœur était mère des Chirat, enfants de l'agent de change [B, f.63v]. " Des deux époux, voulez-vous savoir l'histoire en somme ? Le pied glisse à la femme et la main tourne à l'homme " (sur les Tournachon) [B, f.64v].

- TOURNES, de, frères (libraires) : L'archevêque de Vienne reçut pendant que j'y étais la visite du prieur des Antonins, M.Desfrançois. Dîné à 10 heures, parti à 11, et prend possession le lendemain 27. Je lui ai fait fournir un catalogue de de Tournes, mais imparfait. M'en ont promis deux complets, un pour l'archevêque de Vienne, et l'autre pour l'abbé du Pinet [A,

f.23/8, 09-1774]. *L'esprit de Leibnitz* présent en Espagne. Le libraire, correspondant de M. de Tournes, le mande ainsi en le priant de ne plus lui envoyer. Je conjecture que c'est à cause de l'éloge des Jésuites, de leurs collègues, et de leur éducation. Tiré de l'auteur allemand [A, f.29/8, 05-1776]. Les srs Pietre et Cormont achetèrent les fonds de MM de Tournes, 240 000 l., dont ils payèrent une partie comptant, et le reste en neuf ans par sommes de 18 000 l. chaque année, dont 5 déjà payées [C, f.202v, 1787].

-**TAUPIN DORVAL** (auteur) : Livre imprimé à Lyon contre les Jésuites sous le titre de *Misopogon*. Infamie, saisie, réquisitoire et décret de prise de corps contre l'imprimeur et l'auteur. 400 exemplaires saisi chez M.Taupin Dorval, ou tel imprimeur, mais aucune preuve contre lui [A, f. 2/3v, 1761].

-**VALFRAY DE SALORNAY, Pierre** (?) : mariage de M.Valfray de Salornay avec Mlle Lorenzo, fille d'un perruquier, mardi [A, f. 4/6, 04-1763]. M.Bruyset, fils de Jean-Marie, a obtenu le privilège d'imprimeur du roi, ce qui vaut cent louis. M.Delaroche, qui exploite ce privilège au nom de M.Valfray, en donnait 1 000 l. à M.Valfray qui est mort il peut y avoir un mois [C, f.56v, 1784].

-**VALFRAY, Pierre**, veuve : M.Bruyset donne 10 000 l. à la veuve Roffray (?) [C, f.63v, 09-1784].

-**VILLARD** (graveur à Lyon) : M. de Boissieu travaille à la gravure du ballon de Lyon. Le sr Villard en a donné aussi une où il représente le plan géométral, sur le quai de Retz, maison du Collège, sous la terrasse au 2^e étage [C, f.6, 1784].

-**VITET** : M. Vitet reçu de l'ac. M. Gilibert a parlé avec la plus grande force [C, f.125, 7-03-1785]. Grande dispute à l'Ac. sur les affaires du temps. M.Vitet représentant que les assemblées ne sont pas faites pour cet objet mais uniquement pour les arts, la littérature, les sciences, et que si on continue de s'en occuper, il se croira obligé de se retirer [D, f.85, 5-08-1788].

- **VOLTAIRE**, François Marie Arouet, dit [1694-1778] (auteur) : Rosset avait écrit à Voltaire pour lui annoncer les *Trois siècles de la littérature*. Mais celui-ci ne les recevant pas, parce que la rigueur du temps avait empêché leur envoi, écrit à Rosset : " Vous ne m'envoyez pas ce livre que vous m'avez promis. Ce n'est pas qu'il excitât ma curiosité, je le connais parce qu'on m'en a écrit de Paris, il a été justement flétri à la requête de mes parents, mais il faut avoir toutes les pièces quand on plaide, fût-ce contre un gremlin " [A, f.19/8]. Voltaire assez mal, et son secrétaire a écrit à Rosset, qui lui offrait un exemplaire de *Monde primitif*, de ne le

point envoyer, que dans l'état où il est il lui serait fort inutile, et que les racines hébraïques ou grecques n'ont jamais guéri aucun malade [A, f.20/13, 07/08-1773]; sur l'ac de Lyon, "ce n'est pas la meilleure fabrique de cette ville" [B, f.278v, 1783]. M..Mathon a eu communication des mémoires de Voltaire par M. de Beaumarchais. Il lui en a coûté 18 l. pour les faire copier, et il en a eu pour 15 louis de livres de la part du libraire qui les a fait imprimer à Lyon [C, f.38, 1784].

Conclusion générale

Cette brève analyse de la façon dont l'abbé Duret aborde dans ses chroniques les événements relatifs au livre, au milieu de l'imprimerie lyonnaise et à ses acteurs, à celui des collectionneurs, reste somme toute décevante : la nature même du texte rend impossible toute problématique, tant son auteur refuse de prendre parti, de noter simplement des réflexions construites, argumentées ou même de relater un fait de manière quelque peu suivie. Isoler, dans les notes de Duret, les éléments touchant un thème précis se révèle sans doute une méthode peu satisfaisante : c'est l'ensemble de la chronique qu'il faudrait lire et étudier, pour connaître l'abbé et ses fréquentations, pour mieux cerner ses goûts, pour être en mesure de critiquer ses remarques... Ce parcours permet cependant de constater combien sont riches ces pages brouillonnes, pleines de vie, foisonnant de détails sur le milieu actif et mouvant de l'imprimerie et de la bibliophilie lyonnaises dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : elles semblent propres à encourager une recherche plus approfondie.

Annexes

I- Photocopie extraite du microfilm, à titre d'exemple.

[B, f. 241v, 1783]

« Ordre de la cour aux fermiers généraux pour faire plomber à l'entrée du royaume toutes les balles et balots de livres qui s'y présenteront, et les envoyer à Paris, où ils doivent passer sous les yeux du lieutenant de police et en être examinés. Ordre subséquent des libraires de Lyon à tous leurs correspondans de suspendre leurs envois, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la révocation de cet étrange règlement.

Secousses de tremblement de terre ressenties à Lisbonne le 3 mai, qui y ont jetté une grande allarme.

Un membre de la société de l'Occident ayant dit que le soleil avoit changé de place, les autres l'ont suspecté et à peine mandé de la [...] me le montrèrent, et [...] ceux qui ont examiné le fait disent la même chose.

Mr l'abbé de Bourbon présenté au roi et à la famille royale par Mr le Grand Aumônier.

J'ai vu le Sr Basser, qui m'a dit que les bois manquent absolument, que ceux venus et demandés, ne font ni de la matière (longueur), ni de la grosseur, ni de la qualité requises,...

ordre de la cour aux fermiers qu'il faut pour
faire planter à l'en de là du royaume toutes les
bottes et ballots de laines qui s'y trouvent, et
les envoyer ailleurs, où ils doivent passer
sans qu'on s'en mêle. et de plus en en être
examinés — ordre subséquent des libéraux
de Lyon à leur tour correspondants de suspendre
leurs envois, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la
résolution de cet étrange règlement.

Jean-Baptiste de Lamoignon ^{villeneuve} dit à l'abbé
le 13 mai, qui y ont jeté un
grand allarme.

un membre de la société de l'indépendance
ayant dit que le papier avait changé et
placé les notes dans les notes — et après
m. de la Roche, m. de la Roche, m. de la Roche, et que
on examine le fait. D'après la même chose.

M. l'abbé de Bourbon présente au roi
la fam. royale par un grand examen
j'ai vu les bêtes, qui m'a dit, que les
bois manquent absolument, que ceux venus
et demandés, ne font ni de la mesure, ni de la
quantité ni de la qualité requises, surtout

II Tableau des livres prêtés par l'abbé Duret, et consignés par lui dans ses chroniques, réalisé, à titre d'exemple, pour les années 1767-1774.

Prêté	A	date	réf.
-Description de Lyon.	M.Milanois	01-67	A , f.9/1
-Discours sur l'histoire de Lyon, par le P. Ménestrier.			
-1 ^{er} vol. des Heures.	M.Mathon	01-67	A, f.9/1
-La description de la France, par M. de Boulainvillier, 6 vol.	M.Camusat	01-67	A, f.9/1
-De la mort et du jugement, par Shelbock, -petits traités de saint Cyprien et autres, 1 vol. broché. -Histoires choisies de l'abbé [de] Choisy.	M.Bontemps	08-67	A, f10/1
-plusieurs vol. de M. Rollin, <i>Mœurs des ...raclites</i> .	M ^{elle} de Saint-Méran	08-67	A, f10/1
-Les magistrats romains. -L'histoire des plantes. -Traité des amendes, ou un autre. -Du flux et reflux. -L'histoire des langues.	M.Henri Duret	18-06-69	A, f12/1
-....., 9 vol. de Dur(r)et	M.Radonvilliers	02-70	A, f13/1
“	M.Chompre	02-70	A, f13/1
“	M ^{me} de Mavrais	02-70	A, f13/1
-2 vol. d'Addison, Anglais.	M.Mathon	02-70	A, f13/1
-4 tomes de la bibliothèque 1768 et 1 ^{er} 1769 [cancellé]	M.Jolyclerc	02-70	A, f13/1
-Histoire du jubilé de...1 vol.	curé de Saint-Pierre	02-70	A, f13/1
-Eloges de M. de Mairan	Charrier	12-70	A, f15/1
-Mémoire de constitution [cancellé]	M.Emery	12-70	A, f15/1
-Mémoire sur les Etats généraux [cancellé]			
-Linguet	M ^{me} de Murat	12-70	A, f15/1
-Addison, Voyage d'Italie	M.Mathon	12-70	A, f15/1

- <i>Histoire du Languedoc [cancellé]</i>	M. de Granoux	12-70	A, f15/1
-Addison, <i>Voyage d'Italie</i>	M.Mathon	06-71	A, f16/1
- <i>Almanach de Grenoble</i>	p ^{dt} de La Roche	06-71	A, f16/1
- <i>une Affiche de Paris [cancellé]</i>	curé de Saint- Pierre	29-06- 71	A, f17/1
-arrêt du Conseil d'Etat [<i>cancellé</i>]	M.Souchay	29-06- 71	A, f17/1
- <i>Description de Lyon</i>	M. de Granoux	29-06- 71	A, f17/1
- <i>Addison, 2 vol.</i>	M.Mathon	08-72	A, f18/1
- <i>Description de Lyon, le 29 juin [biffé].</i>	M. de Granoux	08-72	A, f18/1
-4 vol. des <i>Traités des superstitions</i> de M.	curé de Saint- Pierre	08-72	A, f18/1
-bible de Tiert, de P. Lelong.	M ^{me} de Montpézat	01-73	A, f19/1
- <i>Le nobiliaire de Provence.</i>	M. de Granoux	01-73	A, f19/1
- <i>Addison, 2 vol.</i>	M.Mathon	01-73	A, f19/1
- <i>Superstition de M. Thiers, 4 vol.</i>	curé de Saint- Pierre	01-73	A, f19/1
- <i>Le nobiliaire de Provence.</i>	M ^{me} la p ^{dte} de La Roche	06-73	A, f20/1
- <i>Addison, 2 vol.</i>	M.Mathon	06-73	A, f20/1
- <i>Liber Psalmorum</i> de Ferrand	curé de Saint- Pierre	6-07- 74	A, f22/1
- <i>Sermon en proverbes</i> du 11 juillet.			
- <i>Tableau de Lyon</i> par l'abbé Perneti	M.Emery	21-12- 74	A, f24/1
- <i>Description</i> de la même ville par M. Clapasson, du 6 janvier.			

Bibliographie

- AUDIN (Marius), *Somme typographique. Sixième volume. L'imprimerie à Lyon aux XVIIIe et XIXe siècle*. Ed. en cours par Alain Marshall au musée de l'Imprimerie.
- BARBIER (Frédéric), *Trois cent ans de Librairie et d'Imprimerie, Berger-Levrault, 1676-1830*, DROZ, 1979.
- BARBIER (Frédéric), JURATIC (Sabine), VARRY (Dominique), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de Librairie XVI^e-XIX^e*, Klincksieck, 1996.
- CHARTIER (Roger), « Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise au XVIII^e siècle », dans *Revue française d'histoire du livre*, 1971, n°1, p.77-108.
- CHAUVET (Paul), *Les ouvriers du livre et du journal*, Paris, Editions ouvrières, 1971.
- DARNTON (Robert), « Nouvelles pistes en histoire du livre », dans *Revue française d'histoire du livre*, n°90-91, 1^e-2^e trim.1996, p.173.
- GOURVITCH (Emmanuelle), *Les imprimeurs-libraires lyonnais et la Révolution française*, mémoire de maîtrise, Lyon II, 1995.
- GROSCLAUDE (Pierre), *La vie intellectuelle à Lyon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Picard, 1933.
- KELTOUM (Agrane), *Les imprimeries et les librairies à Lyon du XVIII^e au XIX^e siècle*, mémoire ENSSIB, 1996.
- MISSOLZ (Bénédicte de), *Un catalogue de livres qui se trouvent à Lyon chez les frères Périsse, libraires, grand rue Mercière, à la Couronne d'or*, mémoire ENSSIB, 1995.
- TRUNEL (Lucile), *Charles-Joseph Mathon de la Cour et le « Journal de Lyon » (1784-1791)*, mémoire ENSSIB, 1994.
- TUCOO-CHALA (Suzanne), *Charles-Joseph Panckoucke et le Librairie française (1736-1798)*, Editions Marrimpouey jeune, 1977.
- TRENARD (Louis), « Le livre à Lyon au XVIIIe siècle ». *Les albums du crocodile*, 1953.
- VARRY (Dominique)
- *Round about the rue Mercière : the Eighteenth century Lyon bookfolk.*

- « De la Bastille à Bellecour, une ‘canaille littéraire’, Taupin Dorval », dans *Le livre et l'histoire. Etudes offertes en l'honneur du professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p.571-582 (Histoire et civilisations du livre, 24).
- « L'imprimeur et la librairie à Lyon au XIXe siècle », dans *Le commerce de la librairie en France au XIXe siècle (1789-1814). Colloque de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 27-30 novembre 1996*. Non publié.
- « Voltaire et les imprimeurs lyonnais », dans *Voltaire et ses combats. Colloque*. Oxford, Voltaire foundation, à publier.

-VINGTRINIER (Aimé), *Histoire de l'imprimerie à Lyon : des origines à nos jours*. Lyon, Stock, 1896.

Table des matières

I L'abbé Duret et ses chroniques	p. 3
Introduction	p. 3
A - L'abbé Duret et les livres	p. 5
1) sa bibliothèque, historique et constitution	p. 5
2) livres prêtés et rendus	p. 11
3) habitudes et relations personnelles	p. 13
B - Monde du livre et vie intellectuelle à Lyon	p. 16
1) la production littéraire et intellectuelle	p. 17
2) collectionneurs et collections	p. 19
3) le milieu des imprimeurs-libraires	p. 21
4) le contexte matériel politique et économique de la production du livre	p. 22
Conclusion	p. 26
II Index des personnages cités par Duret	p. 27
Conclusion générale	p. 58
Annexes	p. 59
Bibliographie	p. 62